



**Collège interarmées de défense**

# **Le marché économique américain de la « Homeland Security »**

Mémoire de géopolitique

de l'ingénieur principal de l'armement Franck Desit  
dans le cadre du séminaire « Géopolitique et économie »

Mars 2007

Directeur de séminaire : C. Harbulot, Directeur de l'Ecole de Guerre Economique

## FICHE DOCUMENTAIRE

1. Le marché économique américain de la *Homeland Security*
2. 2007\_memoire\_geop\_marché du *Homeland Security\_Desit*
3. Ingénieur principal de l'armement, DGA, DESIT Franck, France
4. 12 mars 2007
5. Division B – groupe B5
6. Mémoire de géopolitique
7. Les attentats du 11 septembre 2001 ont conduit les Etats-Unis à revoir leur architecture de défense, en faisant de la sécurité sur leur territoire, la *Homeland Security*, une priorité. Ce changement de posture s'est traduit par évolution législative très importante et par une réforme administrative de grande ampleur, dans le cadre de laquelle fut notamment créé le Department of Homeland Security. Les politiques de sécurité produites dans ce nouveau contexte ont mis l'accent sur la recherche et sur le développement de technologies de sécurité, sur l'acquisition d'équipements et la sécurisation d'infrastructures. Elles ont également durci les exigences de sécurité autour de la circulation des biens et des personnes. Ce faisant, elles ont généré un marché économique conséquent orienté principalement vers les entreprises américaines, en particulier du fait du mode de fonctionnement intégré entre les sphères politique et économique de la société américaine.
8. *Homeland Security, Homeland Defense*, sécurité nationale, stratégie de puissance, politique, économique, marché, libéralisme, guerre contre le terrorisme

**LE MARCHE ECONOMIQUE AMERICAIN**  
**DE LA *HOMELAND SECURITY***

**Sommaire**

**PREMIÈRE PARTIE :**

**L'EVOLUTION STRATEGIQUE ET LA REFORME LEGALE ET ADMINISTRATIVE  
AMERICAINES AU LENDEMAIN DES ATTENTATS DE 2001**

La sécurité : un concept générique allant de la protection des frontières à la projection de puissance  
dans le monde

La nouvelle organisation administrative de la sécurité

Les nouvelles dispositions légales en matière de sécurité

\*   \*  
\*

**DEUXIÈME PARTIE :**

**LE MARCHE ECONOMIQUE DE LA SECURITE**

L'effort budgétaire américain

Le marché de la sécurité à l'extérieur des Etats-Unis

Le marché de la sécurité intérieure aux Etats-Unis

L'effort américain de R&D en matière de sécurité

\*   \*  
\*

**TROISIEME PARTIE :**

**L'INTEGRATION DU POLITIQUE ET DE L'ECONOMIQUE DANS LA STRATEGIE DE  
PUISSANCE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE AMERICAINE**

La nouvelle doctrine de sécurité américaine : entre liberté, démocratie et libre entreprise

La stratégie économique de la reconstruction en Irak

Le fonctionnement intégré des sphères politiques et économiques

Une stratégie soutenue par les marchés financiers

## INTRODUCTION

Les attentats sur le sol américain le 11 septembre 2001 ont été un électrochoc qui bouleversa l'architecture de la défense des Etats-Unis. Certes, la guerre en Afghanistan et celle d'Irak renvoient l'image d'une Amérique offensive tournée vers l'extérieur. Mais cette dimension externe relève de fait d'un concept de sécurité nationale visant à agir tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du territoire des Etats-Unis sur tout ce qui pourrait avoir une influence sur les conditions d'existence du peuple américain. Ce concept de sécurité redéfini par les autorités américaines au lendemain des attentats fait de la *Homeland Security*, c'est-à-dire de la sécurité sur le territoire des Etats-Unis, une priorité au profit de laquelle l'ensemble des forces de sécurité mais aussi des forces armées sont mobilisées. Pour ce faire, les autorités américaines ont prolongé cette évolution stratégique par une réforme administrative et une impulsion législative sans précédent depuis l'administration Truman en 1947.

Ces évolutions se sont traduites par un effort très conséquent d'adaptation des infrastructures sur le territoire américain et de financement des opérations extérieures, de développement de technologies de sécurité et d'équipement de l'ensemble des acteurs du domaine, effort réalisé au détriment des autres postes budgétaires et au prix d'un accroissement du déficit fédéral. Ces crédits ont d'autant plus profité aux industries américaines que, dans le même temps, les Etats-Unis ont imposé des règles de préférence nationale et de respect de leurs nouvelles exigences de sécurité pour l'attribution des marchés et les autorisations d'échange et de circulation de biens et de personnes. Il serait cependant simpliste de croire que le mercantilisme est un ressort principal de cette politique de sécurité des Etats-Unis, ou à l'inverse, que seul le patriotisme explique la convergence d'intérêts entre les sphères politique et économique.

Pour s'en convaincre, il conviendra dans un premier temps de décrypter les fondements de la politique de sécurité américaine et de décrire les organisations administratives et dispositions législatives nouvellement mises en place. Il sera alors possible de caractériser le marché économique que cette politique génère, que ces administrations et agences organisent et que ces législations protègent. Ces éléments permettront ainsi de décrire l'intégration du politique et de l'économique dans la stratégie de puissance et le fonctionnement de la société américaine. En particulier, il s'agira de mettre en évidence les relations entre libéralisme économique et guerre contre le terrorisme. L'étude de la stratégie économique de reconstruction en Irak et celle des organismes tels que les fonds d'investissement, les *think tanks* et cabinets de conseil permettront également de porter un jugement sur les modalités selon lesquelles cette intégration entre politique et économique s'opère. Enfin, il conviendra également d'analyser comment ces politiques de sécurité et ces politiques économiques peuvent être soutenues par les marchés financiers.

## **PREMIERE PARTIE : L'EVOLUTION STRATEGIQUE ET LA REFORME ADMINISTRATIVE AMERICAINES AU LENDEMAIN DES ATTENTATS DE 2001**

### **1 LA SECURITE : UN CONCEPT GENERIQUE ALLANT DE LA PROTECTION DES FRONTIERES A LA PROJECTION DE PUISSANCE DANS LE MONDE**

Les attentats du 11 septembre 2001 ont eu pour conséquence pour les Etats occidentaux, et tout particulièrement pour les Etats-Unis, de remettre au rang des priorités la sécurité « domestique », c'est-à-dire la protection sur le territoire de la nation et de ses intérêts. Cette dimension avait été quelque peu négligée par les Etats-Unis dans les années qui précédèrent la chute du bloc de l'est, mais ce ne fut pas toujours le cas dans leur histoire contemporaine. Comme nous allons le voir, la sécurité « domestique », ou *Homeland Security*, puise ses fondements dans les valeurs américaines et a été théorisée, depuis l'administration Truman en 1947, comme une dimension à part entière de la sécurité nationale et de la stratégie de puissance des Etats-Unis, conçue en termes militaires et économiques.

La sécurité relève, aux Etats-Unis, d'une conception portant essentiellement sur la protection des valeurs de la société américaine, parmi lesquelles celles de « vie », de « liberté », de « poursuite du bonheur », énoncées dans la Déclaration d'Indépendance par Jefferson<sup>1</sup>. A ces valeurs ont ensuite été ajoutées celles de « justice » et d'« économie de marché ». Dans les années 1970 et 1980, les présidents américains ont relié la sécurité à la croissance de l'économie globale en présentant, comme l'a fait R. Reagan, la promotion de l'économie mondiale comme l'un des premiers objectifs des Etats-Unis. Pendant cette période, la priorité traditionnellement attribuée à la sécurité domestique fut réaffirmée particulièrement en raison du syndrome du Vietnam qui généra une opposition des opinions publiques à la guerre. Mais la lutte contre le communisme et l'invasion de l'Afghanistan en 1979 provoquèrent une augmentation considérable du budget de la défense et des programmes militaires en particulier sous l'ère Reagan. Celle-ci se poursuivit avec des interventions à Grenade en 1983, au Panama en 1989 et la première guerre du Golfe sous la présidence de George Bush père qui préconisait l'établissement d'un nouvel ordre mondial.

Dans cette évolution, la notion qui donna lieu à la production d'une stratégie de puissance fut celle de la sécurité nationale. Elle fut énoncée officiellement en 1947 par l'administration Truman dans le *National Security Act* qui a posé les fondements d'une politique de sécurité affirmant que la préservation des intérêts américains était intimement liée à l'exercice de leur puissance acceptée dans un sens réaliste privilégiant essentiellement l'aspect militaire. Jusqu'à cette période, dans les discours des hommes politiques américains, le terme employé pour signifier sécurité était soit « tranquillité » soit « sûreté » ou son opposé « insécurité », « danger » ou « péril », mais pas « sécurité » en elle-

---

<sup>1</sup> Ceyhan A., « Sécurité, frontières et surveillance aux Etats-Unis après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflits Hors-thème n°53 1/2004 pp.113-145* - <http://www.conflits.org/document1001.html>

même. L'expression « sécurité nationale » assigna un sens précis à la sécurité en la reliant à la projection de la puissance américaine conçue d'abord en termes militaires et ensuite en termes économiques.

Ainsi, jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001, la principale notion ayant permis d'appréhender le concept de sécurité a été celle de la sécurité nationale correspondant à la conception réaliste de la sécurité au sens où l'emploie Morgenthau, consistant à faire d'elle la défense de la puissance et des intérêts du pays. Cependant, celle-ci a été déployée dans les discours politiques dans un sens élastique couvrant une multitude d'activités et d'objectifs. Dans un sens général la sécurité nationale signifia la protection du peuple et du territoire américains contre les attaques venant de l'extérieur, ce qui équivaut traditionnellement au concept de défense. Cependant, dans sa pratique, elle a revêtu une signification plus étendue en impliquant la protection des intérêts économiques et politiques des Etats-Unis dans le monde. En effet, considérant comme « national » tout ce qui peut avoir une influence sur les conditions d'existence du peuple américain, la sécurité nationale prévoyait la protection des intérêts américains par la mise en place d'un pouvoir capable de s'exercer à l'extérieur. Dans cette optique, l'objectif des stratégies de sécurité nationale (*National Security Strategy*, *NSS*) était de confirmer la suprématie américaine et de promouvoir la projection de leur puissance dans le monde. Cette puissance devait se mesurer non seulement par la présence des forces armées dans divers coins du globe mais aussi par la défense des valeurs américaines, d'où la définition de la sécurité nationale communément acceptée comme « *la création des conditions politiques nationales et internationales favorables à la protection ou l'extension des valeurs nationales vitales contre des adversaires existants ou potentiels* »<sup>2</sup>. Cette ambiguïté dans le périmètre de la sécurité nationale et cette propension à inclure dans cette notion la protection et la préservation des intérêts des Etats-Unis partout dans le monde se retrouve également dans la définition de la *Homeland Security*.

Le concept de *Homeland Security* a été précisé au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, notamment dans le cadre de la *National Strategy for Homeland Security* révélée en juillet 2002. Officiellement, la *Homeland Security* consiste en un effort national concerté afin de prévenir les attaques terroristes à l'intérieur des Etats-Unis, de réduire les vulnérabilités des Etats-Unis face au terrorisme, de minimiser les dommages et de contribuer au rétablissement du pays après les attaques terroristes. Cette acception se veut complémentaire de la *Homeland Defense*, laquelle concerne la protection du territoire des Etats-Unis, de sa population et des infrastructures critiques de défense contre les menaces et agressions extérieures.

---

<sup>2</sup> TRAGER F.N. et P. KRONENBERG (dir.), *National Security and American Society*, Lawrence, University Press of Kansas, 1973

Il convient de préciser que si ce concept de *Homeland Security* a été popularisé avec les attentats du 11 septembre 2001, il était cependant déjà antérieurement employé par les cercles politiques et militaires comme faisant partie d'un dispositif de défense face à un scénario catastrophe. De la même façon, la *Homeland Defense* désignait déjà la protection du territoire américain contre les attaques de missiles et la prévention des actes terroristes. Ces notions n'ont pas, à proprement parler, évolué suite aux attentats de 2001 mais, en revanche, leurs priorités ont été affirmées et leurs organisations et moyens ont été adaptés à ces nouvelles priorités, comme nous le allons le voir.

Dans les faits, le concept de *Homeland Security* fait du territoire américain l'espace focal d'une guerre déclarée à un ennemi invisible, c'est-à-dire difficilement identifiable et localisable. Et cette difficulté à cibler l'ennemi a eu pour conséquence de multiplier les fronts de lutte et de repousser au-delà des frontières nationales américaines les actions visant à protéger le territoire américain. La *Homeland Security* est ainsi construite autour de l'idée du repérage, de l'identification, de la surveillance, de l'expulsion et/ou de la suppression de l'ennemi infiltré. Mais tout en se focalisant sur l'intérieur, les techniques de surveillance et de contrôle de la *Homeland Security* ont été déterritorialisées, notamment par l'extension des frontières au-delà de leur tracé traditionnel et par la mise en place d'un assemblage de surveillance électronique combinant des banques de données publiques, privées et transnationales, dont l'objectif est de capter toutes sortes d'informations sur les individus, leur vie privée et leurs mouvements.

Afin de mieux comprendre le dispositif de sécurisation mis en place après les attentats de 2001, il convient d'examiner la stratégie de sécurité nationale de l'administration Bush présentée en 2002. Cette stratégie se distingue considérablement des rapports présentés par le prédécesseur de G.W. Bush par les moyens qu'il se propose d'adopter pour faire face au terrorisme et aux Etats voyous (les *rogues states*)... En fait, tout en apparaissant remarquablement optimiste sur l'évolution du monde qui, selon les auteurs du rapport, va dans le sens de la démocratie (cf. l'exemple de la Russie, de la Chine), l'objectif de l'administration Bush est d'organiser une stratégie offensive sous la bannière d'une rhétorique défensive. Par cette stratégie, la politique américaine apparaît à la fois agressive (guerre contre le terrorisme) et expansionniste. Ainsi, bien plus qu'un énoncé de défense, elle est un programme visant à remodeler l'ordre international en fonction des valeurs associées à sa conception du libéralisme économique et ses intérêts. Ce réalisme offensif de l'administration Bush est signe d'une politique globale de puissance et d'influence.

Pour mettre en place leur politique de remodelage du monde, les Etats-Unis se donnent le droit de pouvoir contrer les gouvernements et sociétés dont les activités peuvent menacer leur sécurité en affirmant clairement qu'ils n'hésiteront pas à agir seuls quand il le faudra et qu'ils ne laisseront pas défier leur pouvoir global par une puissance étrangère. Etablissant un lien entre le terrorisme international et la prolifération des armes de destruction massive, la NSS de 2002 prescrit un mélange subtil de droit à l'action préemptive, c'est-à-dire le droit de faire face à une attaque imminente, et de

droit à l'action préventive, tels que le lancement des frappes avant même toute agression (l'attaque par surprise), dès lors que les Etats-Unis estiment que la menace contre leur sécurité atteindrait un seuil inaccessible.

## 2 LA NOUVELLE ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA SECURITE

### 2.1 LE « DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY »

En réaction aux attentats du 11 septembre 2001, l'administration Bush a très vite créé l'*Office of Homeland Security* (OHS) et placé le gouverneur Tom Ridge à sa tête. Rapidement, l'objectif de la présidence a été de constituer à partir de l'OHS une agence fédérale du niveau de la CIA et du FBI, d'une plus grande envergure que la *Federal Emergency Management Act* (FEMA), chargée de gérer les conséquences matérielles d'un attentat, voire un département ministériel. C'est ce qui fut fait le 25 novembre 2002 avec l'adoption du *Homeland Security Act* créant le *Department of Homeland Security* (DHS). Le DHS réunit peu ou prou 22 agences de toutes origines (cf. Annexe 1) : *Immigration and Naturalisation Service* (INS), *Coast Guards* ou *National Communication System* qui ont quitté leur ministère d'affectation pour intégrer ce nouveau ministère, jouissant ainsi d'une visibilité politique et de ressources financières importantes (37,45 milliards de dollars pour 2003). Cinq sous-secrétariats<sup>3</sup> sont créés de la fusion d'anciennes agences dont le « *Border and Transportation Security* » chargé du contrôle des frontières et de la sécurité des transports réunissant l'INS, les douanes, les *Coast Guards* et l'agence de la sécurité des transports. De même, le sous-secrétariat « *Emergency Preparedness and Response* » reprend l'ancienne FEMA, et la *National Domestic Preparedness Office* qui dépendait du FBI. Avec l'« *Information Analysis and Infrastructure Protection* », le DHS crée son propre service de renseignement reprenant, entre autres, deux agences qui étaient situées au sein du FBI qui, avec la CIA, n'est pas intégré dans la nouvelle structure. De même le DHS récupère le *Secret Service* s'occupant de la lutte contre les trafics transfrontaliers comme la drogue et l'immigration clandestine qui dépendaient initialement du ministère des Finances. Enfin, la « *Scientific and Technological Unit* » est créée au sein du DHS, en contact avec la recherche et les universités.

Le DHS ainsi constitué représente en tout 180 000 personnes. Il s'agit de la plus importante réorganisation administrative depuis 1947. Les principaux objectifs assignés au DHS sont de :

- prévenir des attaques terroristes sur le sol des Etats-Unis, l'enjeu étant en particulier de gérer toute l'information disponible dans le pays, qu'elle parvienne des agences spécialisées,

---

<sup>3</sup> Ce sont : « Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Countermeasures, Information Analysis and Infrastructure Protection », « Border and Transportation Security », « Emergency Preparedness Response », et « Secret Service ».

du secteur privé, des individus, etc. Le DHS a également un rôle de premier plan en matière de recherche dans le domaine de la sécurité ;

- réduire la vulnérabilité de l'Amérique au terrorisme (ce qui implique une action à l'échelle du continent) ;
- minimiser les dommages et rétablir la normalité après les attaques, l'enjeu pour le DHS étant de contribuer significativement à l'amélioration de la coordination entre les niveaux fédéral, régional et local, pour permettre aux primo-intervenants, qui sont reconnus comme étant le maillon essentiel du dispositif national, d'être bien informés et de pouvoir communiquer efficacement, d'accomplir leur mission le mieux possible, etc.

Il importe de rappeler que le projet de créer une agence fédérale réunissant en son sein différents organes destinés à protéger le territoire américain est antérieur aux attaques de New-York et de Washington. Il avait été énoncé au niveau parlementaire dans les propositions de loi portant sur la réorganisation des organisations chargées de lutter contre le terrorisme avant les attentats de 2001. Ainsi une proposition de loi de la Chambre des Représentants appelait la mise en place d'une stratégie sur la sécurité du territoire. De même, la Commission sur la sécurité nationale au XXIème siècle, réunie sous l'ère Clinton pour réfléchir aux conséquences des attentats de New-York et d'Oklahoma, avait proposé la mise en place d'une agence de *National Homeland Security* regroupant 12 agences de sécurité dépendant de ministères de tutelle différents. La création du DHS a ainsi permis la mise en place des mesures déjà pensées mais présentées par l'administration Bush comme une réponse aux attentats du 11 septembre à travers une pratique performative qui s'avéra efficace dans le contexte du traumatisme créé par les attentats de New-York et de Washington.

## **2.2 « HOMELAND SECURITY » ET « HOMELAND DEFENSE »**

Durant la situation de crise résultant des attentats de 2001, le DHS a mobilisé toutes les agences de sécurité ainsi que les forces armées concourant à la *Homeland Security*. La participation des forces armées américaines à la défense du territoire est strictement réglementée par le *Posse Comitatus Act*, établi en 1978. La Garde nationale est en principe là pour assurer la sécurité dans l'ordre interne, ainsi que les *Coast Guards* pour la défense des approches. Après les attentats, le Congrès a expressément autorisé le recours aux militaires dans les cas suivants :

- soutien à la lutte anti-drogue et autres fonctions d'application de la loi (*enforcement*) ;
- défense des droits civils ou de la propriété ou réduction d'une insurrection ;
- protection des matériels nucléaires et assistance à la résolution de crimes impliquant du matériel nucléaire ;
- soutien en matière d'incidents terroristes impliquant des armes de destruction massive ;
- assistance dans le cas de l'application de la quarantaine et d'autres lois relatives à la santé.

L'idée de la présidence des Etats-Unis après le 11 septembre fut d'aller plus loin dans l'ouverture des compétences militaires à la *Homeland Security*. Le Congrès s'empara de cette question et enjoignit le *Department of Defense* (DoD) d'étudier les problèmes légaux que cela pouvait soulever, lequel considéra que l'état actuel du *Posse Comitatus Act* lui permettait de faire face à ses obligations. Le DoD apporte ainsi son concours à la posture générale de sécurité intérieure pour les actions relevant de la *Homeland Defense* (renseignement et information, défense aérienne, maritime, terrestre, ...) et pour le soutien à la sécurité civile (couverture d'actions civiles, soutien de crise, capacités spéciales, ...), en dernier ressort et à la demande expresse du Président ou du Secrétaire à la Défense. Il convient par ailleurs de rappeler qu'en matière de protection des infrastructures critiques, le DoD est responsable de la protection de ses propres installations et uniquement des siennes.

Par ailleurs, un *Office of the Assistant Secretary of Defense for Homeland Defense* a été créé auprès du secrétaire à la Défense afin d'assurer la liaison avec le niveau politique du Pentagone d'une part et du DHS de l'autre. Ce bureau détermine et défend le budget en matière de *Homeland Defense* mais il n'a cependant pas de budget de R&D en propre et doit favoriser l'expression des besoins au sein des programmes de recherche de chacune des armées et du ministère.

### **2.3 LE « NORTHERN COMMAND »**

Pour mener à bien les missions de *Homeland Defense* dont la nécessité et la priorité ont été mises en exergue par les attentats de 2001, un nouveau commandement couvrant la menace sur le territoire américain – menace quelque peu oubliée et sous-estimée depuis la fin de la guerre froide – a été créé en avril 2002 : le *Northern Command* (NORTHCOM). Composé de 1000 hommes, le NORTHCOM a pour mission de fournir un soutien aux autorités civiles pour la protection du territoire national et la lutte contre les catastrophes naturelles. Outre le territoire américain ses zones de protection couvrent le Canada, le Mexique et une partie des Caraïbes. Le commandant du NORTHCOM est également celui du *North American Aerospace Defense Command* (NORAD) dont la mission est de surveiller l'espace aérien de l'Amérique du Nord : c'est un organisme qui avait été créé pendant la Guerre Froide pour faire face à la menace nucléaire soviétique, mais qui néanmoins avait fait l'objet de nombreuses défaillances techniques.

## **3 LES NOUVELLES DISPOSITIONS LEGALES EN MATIERE DE SECURITE**

La réaction des Etats-Unis aux attentats de 2001, dans le domaine légal et réglementaire, ne saurait être réduite au *Homeland Security Act* et à l'actualisation du *Posse Comitatus Act*, sur la base desquels ont été construits la *Homeland Security* et la *Homeland Defense*. Certes, le HSA, qui fut signé le 22 novembre 2002, est véritablement un des piliers législatifs de la *Homeland Security* : en

plus de totalement remanier les structures administratives, il définit les dispositions retenues en matière de protection des infrastructures, d'analyse de l'information, de contre-mesures dans les domaines nucléaires, bactériologiques et chimiques, de sécurité des frontières et des axes de transport, d'anticipation et de réaction aux situations d'urgence. Mais au-delà du HSA, c'est tout un ensemble important de dispositions légales et réglementaires que les Etats-Unis sont parvenus à mettre en place dès 2002 pour l'essentiel. Nombreuses de ces dispositions ont consisté en des amendements de textes pré-existants mais le législateur a également produit une grande quantité de cadres légaux dédiés à la *Homeland Security*. L'ensemble de ces textes concerne des domaines très larges allant du renforcement de la surveillance des informations, des personnes et des biens, à la définition d'un plan national de réponse aux attaques et catastrophes, le *National Response Plan*, (NRP, cf. Annexe 2), en passant par la protection des actifs nationaux. Nous nous focaliserons ici sur les principales de ces dispositions ayant un lien direct avec la dimension économique.

### **3.1 LE RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DE LA SECURITE AUX FRONTIERES**

En mai 2002, l'administration Bush a fait voter une loi sur le renforcement de la sécurité des frontières (*Enhanced Border Security and Visa Entry Reform Act*). Ce renforcement est basé non seulement sur un important effort d'équipement mais aussi sur une restructuration en profondeur des agences en charge de la sécurité des frontières et de l'immigration, restructuration qui fut prolongée dans le cadre de la création du DHS. Cette réorganisation s'est traduite dans les faits par des pouvoirs renforcés de la police des frontières dans la lutte contre le terrorisme identifiée comme une mission à part entière.

Ces moyens conséquents ont permis en particulier la réalisation du programme appelé « *Smart Borders* » que les Etats-Unis ont d'abord négocié avec le Canada en 2001 puis avec le Mexique en 2002 (le « *Border Partnership Action Plan* ») avant de l'étendre à leurs autres partenaires économiques. Ces accords visent à assurer un « *command control* » de l'accès des marchandises et des personnes aux Etats-Unis, le plus en amont possible de leurs frontières (en haute mer par exemple) ou au départ des « ports » de départ étrangers (ports, aéroports et villes pour les deux états riverains). Ces programmes mettent en place un dispositif combinant les technologies les plus sophistiquées de repérage, d'identification, de filtrage avec les techniques informatiques de constitution et d'échange de fichiers. L'installation de puces électroniques munies d'un numéro d'identification capable d'être lu à distance à tout moment a ainsi été prévue sur les véhicules en provenance des deux états riverains, permettant de les suivre durant leur traversée des Etats-Unis.

Quant à la circulation des personnes, ces programmes sont basés sur le déploiement des technologies d'identification comme les techniques biométriques (l'identification instantanée de l'empreinte digitale, les systèmes de reconnaissance de l'iris, de la rétine, de la main, du visage, de la voix, etc.) reliées à des banques de données, les cartes à puces avec mémoire (*smart card*) contenant

des données personnelles ainsi que des technologies de surveillance (les senseurs, les capteurs, les caméras de surveillance, etc.) (cf. Annexe 3). L'objectif est de détecter les personnes indésirables (terroristes et migrants illégaux), avant même leur arrivée aux frontières des Etats-Unis, dans leur pays d'origine en instaurant un système de contrôle en amont dans les consulats, les aéroports et auprès des compagnies d'aviation. Il s'agit essentiellement de la mise en place d'un dispositif proactif de contrôle et de surveillance par la consultation de banques de données et par l'adoption des technologies d'identification hautement sophistiquées. L'insertion de données biométriques dans les passeports ainsi que la création à terme d'une carte (*smart card*) contenant toutes les informations requises par les autorités américaines ont ainsi été acceptées par la Commission Européenne et dorénavant les visas et les permis de séjour des étrangers seront munis d'une puce électronique contenant le scannage du visage et les empreintes digitales du titulaire. Les compagnies aériennes atterrissant dans un aéroport européen devront communiquer les données personnelles (au nombre de 9) des passagers à bord.

Le recours à ces diverses dispositions sophistiquées a eu pour effet de motiver un effort important de développement de ces technologies et a généré un marché conséquent convoité par les entreprises positionnées sur le secteur de la sécurité. L'accès des industriels américains à ce marché a, en outre, été facilité non seulement par des initiatives législatives, telles que le durcissement du *Buy American Act* et le *Small Business Act*, mais aussi par un effort constant des autorités américaines pour acquérir certaines technologies de pointe détenues par des industriels de pays alliés. C'est l'objet, par exemple, du programme fédéral *Foreign Comparative Testing* (FCT) géré par le Pentagone, comme nous le verrons au § 5.3.

### **3.2 LE DURCISSEMENT DU BUY AMERICAN ACT**

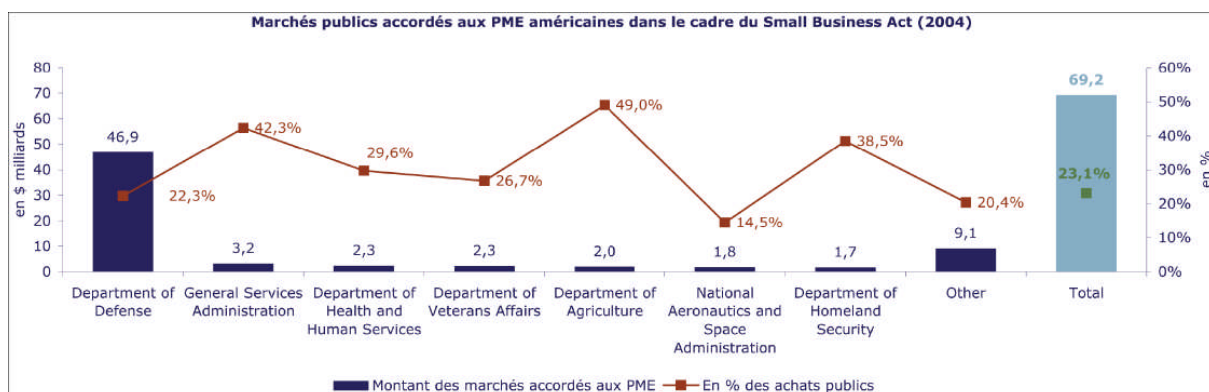
Le *Buy American Act* a été créé au milieu des années 1980 pour favoriser l'achat du matériel américain par les agences gouvernementales, et essentiellement le Pentagone, et, ipso facto, freiner l'accès des entreprises européennes au marché intérieur américain. Le recentrage des Etats-Unis sur eux-mêmes depuis le 11 septembre 2001 a conduit l'administration Bush à renforcer les conditions du *Buy American Act* dont la dernière révision datait de 1998. Les révisions du 30 avril et du 21 août 2003 renforcent les obligations faites à tout industriel américain de choisir prioritairement un produit local équivalent au produit étranger importé, et ce, en toute occasion en dehors des quelques exceptions décrites dans la loi. Pour justifier ces pratiques discriminatoires contraires aux règles de l'OMC, les Etats-Unis invoquent la clause d'exclusion des matériels de défense, laquelle notion de défense étant comprise sans doute au sens extensif de la sécurité puisque le *Buy American Act* ne touche pas que les biens de défense.

### 3.3 LE SMALL BUSINESS ACT

Le *Small Business Act*, voté le 30 juillet 1953 par le Congrès, dispose que les PME doivent bénéficier d'une part équitable (« *fair share* ») des marchés publics américains. Il est mis en œuvre par la *Small Business Administration* (SBA), qui gère des objectifs annuels d'accès des PME aux marchés publics. Afin d'atteindre ces objectifs, les principes suivants sont appliqués :

- tous les marchés inférieurs à un montant déterminé (100.000 dollars) sont réservés aux PME ;
- les marchés auxquels au moins deux PME peuvent répondre sont réservés aux PME ;
- tous les marchés supérieurs à un million de dollars doivent donner lieu à un engagement de confier une fraction déterminée de la sous-traitance à des PME.
- le programme SBIR (*Small Business Innovative Research*) prévoit que 2,5 % des budgets externes de recherche et développement des principales agences soient attribués à des PME dans le cadre d'une procédure spéciale ;
- le programme STTR, lié au précédent, finance des coopérations entre PME et laboratoires.

A titre indicatif, en 2004, ces objectifs étaient de 23 % de part de marchés publics attribués directement aux PME, ce qui représentaient 69,2 milliards de dollars, auxquels il faut ajouter 33,5 milliards en sous-traitance.



Source : Le « Small Business Act » et l'accès aux marchés publics - Deloitte Finance, février 2006

Les États-Unis ont obtenu que le SBA soit exclu de l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) signé à l'OMC, qui interdit tout dispositif permettant une forme de discrimination en faveur des PME.

## DEUXIEME PARTIE : LE MARCHE ECONOMIQUE DE LA SECURITE

Il y a une contradiction, en apparence tout du moins, entre, d'une part, la libre entreprise et la libre circulation des biens, qui sont les ressorts de l'activité économique, et d'autre part, la guerre contre le terrorisme et le renforcement des mesures de sécurité aux frontières. Dans les faits, cette contradiction est vite dépassée : nous l'avons vu, le concept de *Homeland Security* déclare la guerre à un ennemi invisible, c'est-à-dire difficilement identifiable et localisable, ce qui exige non seulement le recours à des technologies sophistiquées, mais ce qui donne la possibilité aux Etats-Unis de définir un nouveau cadre restrictif des échanges, en faveur de leur marché. Cette difficulté à cibler l'ennemi a eu en particulier pour conséquence de multiplier les fronts de lutte et de repousser au-delà des frontières nationales américaines les actions visant à protéger le territoire américain. Dans les faits, il devient ainsi assez complexe de distinguer les marchés économiques relevant strictement de la *Homeland Security* de ceux relevant de la sécurité nationale. Cette complexité provient non seulement de cette dimension extra-territoriale de la *Homeland Security*, mais aussi du fait que les financements, les produits ou encore les fournisseurs de ces marchés se confondent souvent. En outre, les mécanismes en jeu dans la façon dont politiques et industriels abordent ces marchés ne diffèrent pas tant, comme nous le verrons dans la troisième. Pour ces raisons, il est apparu plus judicieux de faire porter cette analyse du marché sur l'ensemble du domaine de la sécurité.

### 1 L'EFFORT BUDGETAIRE AMERICAIN

La politique en matière de sécurité mise en œuvre par les Etats-Unis au lendemain du 11 septembre 2001 s'est traduite par une augmentation conséquente, immédiate et continue depuis 2001, des budgets de sécurité et de défense. En fait, la reprise des dépenses d'acquisition d'armement avait été amorcée sous l'administration Clinton (1993-2001) après que celles-ci aient d'abord été réduites puis stabilisées. Mais les événements de 2001 ont très fortement accéléré cette augmentation. Ils ont également conduit à une forte augmentation des dépenses de fonctionnement et de R&D (cf. graphiques 1, 2 et 3 Annexe 4). Les dépenses militaires et de sécurité intérieure sont ainsi redevenues une composante importante de la croissance du PIB américain depuis 2001, alors que leur contribution était globalement négative durant l'administration Clinton (cf. graphique 4 Annexe 4).

En 2005, les budgets de sécurité et de défense étaient respectivement de 401,7 et de 30 milliards de dollars, soit une augmentation de 7% et de 9,7% par rapport à l'année précédente. Si l'on ajoute à ces dépenses du DoD et du DHS le budget des programmes d'armement nucléaire gérés par le département de l'énergie (DoE) ainsi que les « *supplementals* » pour les opérations en Irak et en Afghanistan, ce sont près de 500 milliards de dollars qui ont été absorbés par la défense nationale en

2005, soit 20% d'un budget fédéral établi à 2.400 milliards de dollars<sup>4</sup>.

Cet effort s'est fait en partie au détriment d'autres budgets tels que l'agriculture (-8,1% de 2004 à 2005 par exemple), la santé (-1,6%), la justice (-3,1%) et les transports (-2,1%) et en supprimant quelques 65 programmes gouvernementaux essentiellement en matière de sécurité sociale. Il a été également financé au prix d'un déficit budgétaire très important : évalué à 374 milliards de dollars au 30 septembre 2003, il atteignait de l'ordre de 477 milliards en 2004<sup>5</sup>. Selon les analystes du *Congressional Budget Office* (CBO) du Congrès américain, les déficits cumulés devraient représenter en 2014 entre 1.890 milliards et 4.100 milliards de dollars selon que les dépenses, y compris celles de défense, restent à leur niveau actuel (hors inflation) ou non et que les avantages fiscaux déjà octroyés seront pérennisés ou non.

Au total, selon les prévisions, pour la période 2000-2007, c'est près de 1 100 milliards de dollars qui auront été dépensés pour l'entretien de l'équipement militaire existant, 590 milliards pour l'achat de nouveaux équipements et 420 milliards pour les activités de recherche et de développement, soit au total près de 40% de plus, en dollars constants, que pendant la période correspondante des années 1990. Il s'agit là des dépenses gouvernementales de défense et de sécurité. Les dépenses de sécurité du secteur civil viennent en outre compléter ce marché : les estimations les plus conservatrices du marché de la sécurité civile s'établissent entre 500 et 700 milliards de dollars pour les seuls achats en équipements d'ici 2010.

## **2 LE MARCHÉ DE LA SÉCURITÉ À L'ÉTRANGER DES ÉTATS-UNIS**

Dans son acception la plus extensive et extraterritoriale, la *Homeland Security* rejoint le concept de sécurité nationale en cherchant à prendre en compte, à l'extérieur des États-Unis, les menaces possibles pour la sécurité sur le territoire américain. La frontière avec la défense est ainsi parfois ambiguë dans le cadre d'opérations extérieures et en particulier en ce qui concerne les interventions en Irak. Ces dépenses d'opérations extérieures sont une des composantes de l'augmentation, continue depuis 2002, du budget global de défense et de sécurité des États-Unis.

Il n'y a pas que l'industrie de l'armement américaine qui bénéficie de cette affluence de capitaux. Les effectifs des « sociétés militaires et de sécurité privées » envoyés en sol irakien, par exemple, ont dépassé ceux des plus proches alliés des Américains. En effet, selon un article du *Guardian*<sup>6</sup>, le personnel de sécurité au service de compagnies privées a atteint 10 000 employés à la

---

<sup>4</sup> MAMPEY L., Note d'information du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, G1047, 1<sup>er</sup> juin 2005. Consultable sur le site : <http://www.grip.org/bdg/g1047.html>

<sup>5</sup> Source : U.S. Department of Defense [2003], *National Defense Budget Estimates for FY2004*, Office of the Under Secretary of Defense (Comptroller), March 2003.

<sup>6</sup> TRAYNOR I., « The Privatization of War », *The Guardian*, 10 décembre 2003

fin 2003. Les liens entre la conduite même de la guerre et le marché se sont, en fait, considérablement approfondis depuis la fin de la Guerre Froide. C'est qu'en entraînant de nombreux processus de démobilisation et de « rationalisation » des forces armées, la fin de la rivalité Est-Ouest a privé quelques six millions de militaires de leur emploi et a submergé les marchés internationaux de grandes quantités d'armement. La participation des corporations privées aux conflits armés a ainsi atteint des proportions inégalées. La quantité de personnel de sécurité recrutée pour travailler dans les zones de combat en Irak après la dernière intervention a même été dix fois plus importante que lors de la première guerre du Golfe. Des sociétés militaires privées font ainsi le commerce de services professionnels qui entrent dans le cadre des fonctions traditionnellement réservées aux armées. De plus en plus nombreuses, ces compagnies se partagent un marché qui rapporte annuellement plus de 100 milliards de dollars à ses investisseurs. Opérations de combat tactique, planification stratégique, collecte et analyse de renseignements, support opérationnel, entraînement de troupes et assistance militaire technique comptent parmi les services qu'elles peuvent offrir. Le tiers du budget alloué aux opérations en Irak, environ 30 milliards de dollars, a été versé à des compagnies privées pour de tels contrats. Certains experts estiment même que l'armée américaine sera bientôt incapable de fonctionner sans l'assistance technique et logistique de ces firmes privées.

La présence du secteur privé est encore plus importante dans les situations d'après-conflit. C'est, par exemple, une compagnie privée américaine qui a reçu le mandat d'entraîner la nouvelle armée irakienne. Une autre compagnie américaine, Dyncorp, celle-là même qui avait été choisie pour reconstituer le corps policier de la Bosnie, est chargée de la formation de la police irakienne. Ce sont aussi des compagnies privées américaines ou britanniques qui ont gardé les quartiers généraux de Paul Bremer.

### **3 LE MARCHE DE LA SECURITE INTERIEURE AUX ETATS-UNIS**

#### **3.1 TENDANCES**

La politique de sécurité des autorités américaines, adossée aux deux piliers législatifs que constituèrent le *Patriot Act* (PA), adopté dès le 2 octobre 2001, et le *Homeland Security Act* (HSA), a accredité l'idée que l'urgence de la situation exigeait le recours aux technologies les plus sophistiquées de surveillance, d'identification et de renseignement. Il s'en est suivi un formidable effort d'équipement de l'ensemble des acteurs de la sécurité sur le territoire, effort essentiellement impulsé et soutenu par le DHS. C'est ainsi que le vote, en mai 2002, de la loi sur le renforcement de la sécurité des frontières (*Enhanced Border Security and Visa Entry Reform Act*) a officialisé l'adoption des technologies de sécurité pour combattre le terrorisme et l'immigration clandestine et a conduit à une augmentation de 2 milliards de dollars du budget des frontières. Si le budget consacré à la sécurité met largement l'accent sur des mesures défensives d'amélioration de la sécurité aux frontières, dans

les ports et dans les transports, une bonne partie est également allouée à l'accroissement des capacités de défense des agences, comme par exemple pour le rajeunissement de la flotte des *Coast Guards* ou l'amélioration et l'intégration de nouvelles technologies dans les agences jouant des rôles stratégiques, telles que l'INS (*Immigration and Naturalization Services*). Le traitement de l'information et la protection des infrastructures sont deux secteurs pour lesquels les montants alloués ont substantiellement augmenté.

Le secteur privé a lui aussi entrepris un important effort d'équipement dans le domaine de la sécurité. Toutefois, selon que l'on s'adresse au secteur public ou à l'entreprise privée, on remarque une différence d'analyse quant aux menaces identifiées qui représentent le plus de danger, et aux priorités d'intervention et d'équipement qui en découlent :

- pour le secteur public, les menaces identifiées sont plutôt l'utilisation d'armes de destruction massive, les menaces à la santé publique et les attaques contre les infrastructures physiques. La volonté du gouvernement de se concentrer sur des lacunes que les terroristes pourraient exploiter pour maximiser l'impact de leurs attaques le conduit ainsi à mettre l'accent sur la sécurité publique et sur la nécessité de mieux répondre, de mieux communiquer et de mieux éduquer ;
- pour le secteur privé, les menaces identifiées concernent plus le transport, les moyens d'information et de communication, et en troisième lieu l'utilisation d'armes de destruction massive. Le souci de ce secteur est de prévenir ou, au moins, d'atténuer les effets négatifs de possibles attaques sur ses opérations, d'où des interventions visant plutôt à assurer le déplacement des employés en toute sécurité et le maintien des activités de l'entreprise, particulièrement sur les plans de l'approvisionnement et de la distribution.

### 3.2 ANALYSE

La posture de sécurité des autorités américaines, au lendemain des attentats de 2001, a mis l'accent, en particulier, sur la sécurité du territoire notamment au travers d'un effort d'équipements de sécurité sophistiqués. Il importe toutefois de remarquer que les technologies adoptées dans le cadre des programmes *Smart Borders* pour établir les itinéraires, détecter les anomalies, éviter les retards et sécuriser les documents d'identification des camions sont essentiellement d'origine américaine et sont pratiquement imposées par les Etats-Unis à leurs partenaires. Ainsi, les villes comme San Diego au sud et Seattle au nord des Etats-Unis ont été choisies comme des villes pilotes pour le développement de ces technologies et établir une coopération avec leur voisin pour créer un corridor sécurisé de transport de poids lourds tout le long de l'autoroute I-15 qui traverse les Etats-Unis du nord au sud.

Depuis le 11 septembre, non seulement les entreprises américaines de technologies de sécurité répondent massivement aux appels d'offres proposés par les agences telles que la HSARPA, la nouvelle agence de financement des technologies de lutte contre le terrorisme, mais elles

diversifient aussi leur clientèle en ciblant le marché médical, alimentaire et informatique. Ainsi, elles proposent de remplacer la carte d'identité et la carte de santé des personnes par une minuscule puce électronique contenant toutes les informations sur la santé de l'utilisateur ainsi qu'un code chiffré accessible par fréquence radio et l'implanter dans le corps des individus. Pour les entreprises, elles développent des techniques reliant la sécurisation des documents d'identité (puces et *smart cards*) avec la sécurisation des réseaux informatiques, des communications et des installations (concept de sécurité intégrée).

Ce marché de la sécurité n'est cependant pas encore un marché au sens plein du terme : il est en voie de constitution et les stratégies des différents acteurs ne sont pas encore totalement définies. Cette évolution se fait plus aisément aux États-Unis qu'en Europe mais, même aux États-Unis, il faudra encore quelques années avant qu'elle aboutisse à son terme. C'est en outre au plan mondial qu'il convient d'analyser ce marché en devenir, les entreprises ne se limitant pas à leur marché domestique, d'autant que dans le domaine de la sécurité et de la défense, nombreuses sont les entreprises transnationales. Le marché mondial de la sécurité est évalué à 100 milliards d'euros, mais il est très éclaté, les leaders ne dépassant pas en général un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'euros, et très anglo-saxon<sup>7</sup>. Il se compose de plusieurs segments dont le plus gros et le plus homogène est le segment des infrastructures en matière de télécommunications. Enfin, les crédits d'équipement dans ce marché vont surtout aux plates-formes mobiles, aux véhicules, aux moyens aériens. Les firmes de consultants sont parmi les plus grands bénéficiaires des fonds étatiques.

Aux États-Unis, parmi les 230 milliards de dollars américains de contrats qui sont accordés annuellement par le gouvernement fédéral américain<sup>8</sup>, la sécurité intérieure représente un budget de plus de 23 milliards de dollars, 60 milliards de dollars sont dépensés pour des technologies de l'information et 156 milliards de dollars (66 %) vont à la défense. Le ministère des Transports a accordé le plus grand nombre de contrats en 2001, pour une valeur de 24 milliards de dollars américains. Les *Coast Guards*, qui font maintenant partie du DHS, sont l'agence dont le budget consacré à la sécurité est le plus élevé. En effet, 17 milliards de dollars seront injectés pendant 30 ans pour la modernisation de leur flotte, de leurs avions de reconnaissance et de leurs équipements.

En plus des budgets du gouvernement fédéral, les gouvernements des États, les gouvernements locaux et les grandes entreprises du secteur privé injectent également des fonds considérables dans la sécurité.

---

<sup>7</sup> *Homeland Security, les États-Unis, l'Europe et le reste du monde : nouveaux défis pour les institutions et le secteur privé*. La lettre SENTINEL n° 21, Décembre 2004. Consultable sur le site : [http://www.gcsp.ch/e/publications/Security\\_Challenges/CIP/Academic\\_Papers/Dec04-Narich-LettreSentinel.pdf](http://www.gcsp.ch/e/publications/Security_Challenges/CIP/Academic_Papers/Dec04-Narich-LettreSentinel.pdf)

<sup>8</sup> Ce montant augmente en fait régulièrement, à l'instar des budgets de sécurité américains qui vont croissant depuis 2001

### 3.3 SUR LE FRONT DES ENTREPRISES

Au niveau des entreprises, le domaine civil de la sécurité est beaucoup plus compétitif et plus ouvert que celui de la défense. Une rationalisation qui n'est en rien comparable à celle qui a sévi dans la défense vient à peine de s'y amorcer. Certains groupes européens cherchent d'ailleurs à profiter de la situation pour étendre leur influence outre-Atlantique (Tyco, Securitas, etc.). Mais le phénomène le plus intéressant demeure rattaché aux visées des conglomérats de défense qui ont déjà identifié la sécurité non militaire parmi les domaines de diversification prioritaires. Les analystes de Northrop Grumman pensent que l'industrie de tradition militaire peut capter le tiers du nouveau marché associé au *Homeland Security*<sup>9</sup>. Plusieurs groupes ont déjà reçu des commandes. Parmi les contrats les plus importants il faut mentionner l'obtention par les sociétés Lockheed Martin et Northrop Grumman d'un budget de 11 milliards de dollars de la garde côtière américaine. Boeing et Siemens ont pour leur part décroché un contrat de 1,4 milliard de dollars en vue de mettre en place un nouveau système de détection des explosifs dans 438 aéroports. Raytheon s'est associée à Cisco en vue de développer un système de communication mieux adapté aux situations d'urgence. Harris a décroché une commande de 1,7 milliard de dollars destinée à la remise à niveau du système de communication de la FAA.

La force des industriels de la défense découle en bonne partie de leur position privilégiée sur le plan technologique et de leur immense réservoir de financement en recherche et développement. Par ailleurs, les réformes introduites au cours des années 1990 ont favorisé un rapprochement entre le savoir-faire militaire et civil. Plus l'intérêt pour les technologies de pointe en sécurité (comme la biométrie, la télémétrie ou l'intégration de systèmes) se développera dans le domaine civil, plus les entreprises de défense seront intéressées à y élargir leurs assises. Elles pourront alors aisément exploiter leur position de force sur le marché de la défense pour pénétrer la sphère commerciale. Vue sous cet angle, la fusion Northrop-Grumman et TRW (très engagée dans la sécurité commerciale) prend un sens nouveau.

### 3.4 L'ACTION DU DHS

Pour l'exercice financier 2002-2003 (du début d'octobre 2002 à la fin de septembre 2003), c'est-à-dire le premier budget du gouvernement fédéral américain après les attentats du 11 septembre 2001, le président Bush a soumis un budget de 37,7 milliards de dollars destiné à la sécurité intérieure et au DHS. Au moins 15 % de cette somme était dirigée vers les gouvernements des États et locaux et 18 % sont allés au ministère de la Défense. Ce budget du DHS était ventilé selon les grands postes d'intervention suivants :

---

<sup>9</sup> *De la défense à la sécurité de l'Amérique du Nord.* Consultable sur le site <http://www.unites.uqam.ca/gri/documents/deladefense.pdf>

| <b>Budget du DHS par grands secteurs d'intervention<br/>Exercice financier 2002-2003 (M\$ US) <sup>10</sup></b>   |               |
|---|---------------|
| Renforcement de la sécurité des frontières (garde côtière, immigration et douanes)  | 10 615        |
| Défense contre le bioterrorisme (systèmes de réponse des gouvernements locaux et des États, réserves de médicaments, nouveaux vaccins et capacités du système de santé) | 5 898         |
| Sécurité du transport aérien  | 4 800         |
| Soutien aux répondants de premier niveau (équipements de protection, systèmes de détection, outils de communication et entraînement/formation)                          | 3 500         |
| Utilisation des technologies de pointe  | 722           |
| Dépenses pour la sécurité reliées au ministère de la Défense  | 6 815         |
| Autres dépenses pour la sécurité, non reliées au ministère de la Défense  | 5 352         |
| <b>Total</b>  | <b>37 702</b> |

#### **4 LA DIMENSION ECONOMIQUE DU CONTROLE AUX FRONTIERES**

La mise en place de la *Homeland Security* s'appuie sur un certain nombre de mesures de contrôle des personnes mais aussi des biens transitant aux frontières du territoire américain, ces frontières étant repoussées, nous l'avons vu, le plus en amont possible des itinéraires aboutissant aux Etats-Unis. D'où la volonté des autorités américaines d'inciter le maximum de pays partenaires commerciaux à mettre en œuvre sur leur territoire, aux points de départ, des dispositifs de sécurité. Ces dispositions, basées essentiellement sur des technologies américaines, orientent ainsi préférentiellement les flux économiques vers les ports, au sens large, des pays acceptant les conditions des Etats-Unis.

Nous avons ainsi déjà mentionné le cas des programmes *Smart Borders*. Ajoutons à ces dispositions le contrôle des « *shipments* », c'est-à-dire des connaissements et des cargaisons, le plus en amont possible. C'est ainsi que les Etats-Unis, considérant que 50% de la valeur de l'ensemble des importations américaines arrivent par 16 millions de containers, ont lancé l'initiative *20 Megaports*. Cette initiative, à laquelle la France notamment a souscrit, consiste à permettre le travail d'inspecteurs américains dans les principaux ports du monde (dont le Havre par exemple en France) et à scanner les containers en partance pour les Etats-Unis. En 2002, les douanes américaines ont mis en place la *Container Security Initiative* (CSI) qui élargi ce dispositif aux containers transitant sur leur sol (200

---

<sup>10</sup> Source : *Le marché de la sécurité intérieure aux Etats-Unis*. Fiche marché de la mission Développement économique, Innovation et Exportation du Québec. Consultable sur le site : [http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/exportation/nav/fiches\\_marches.html?page=details.jsp&iddoc=45950](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/exportation/nav/fiches_marches.html?page=details.jsp&iddoc=45950)

millions par an). Enfin, *l'Operation Safe Commerce* (OSC) a pour but la mise en place de technologies nouvelles renforçant la sécurité physique des containers (comme la création de seaux inviolables) à destination des Etats-Unis. L'ensemble de ces mesures de contrôle et de protection a évidemment un coût : selon les estimations, ce coût oscille pour les ports américains entre 10 et 50 millions de dollars par port.

Cette notion de « *compliance* », c'est-à-dire de conformité aux exigences américaines, ne concerne pas seulement les pays commerçant ou engagés dans des coopérations avec les Etats-Unis. Elle concerne également les entreprises, à qui des renforcements des contrôles physiques des visiteurs et stagiaires étrangers sont imposés. Le contrôle des exportations de ces entreprises a également été renforcé et les sanctions pour le non respect de ces exigences ont dans le même temps pris des proportions significatives<sup>11</sup> : ainsi, en janvier 2002, Loral avait été condamné à 20 millions de dollars de pénalités pour avoir exporté illégalement des technologies en Chine dans les années 1990 et en mars 2003, Boeing et Hughes Electronics Corp. ont été condamnés à 32 millions de dollars d'amende pour les mêmes raisons ; en février 2002, Raytheon a dû payer 25 millions de dollars pour le transfert de matériels de communication vers le Pakistan et en novembre 2002, la compagnie Sigma-Aldrich Corp. a versé 1,74 millions de dollars pour des exportations illégales de toxines biologiques vers l'Europe et l'Asie.

Ces différentes mesures sont un frein au libre échange commercial. Mais dans le même temps, elles redessinent la carte de ces échanges en les recentrant soit en interne des Etats-Unis, soit vers des pays déclarés amis ayant accepté de payer le prix de la sécurité et ayant investi dans les technologies de sécurité américaine.

## **5 L'EFFORT AMERICAIN DE R&D EN MATIERE DE SECURITE**

### **5.1 UN EFFORT ORCHESTRE AU PLAN FEDERAL**

L'action du gouvernement fédéral en matière de sécurité comporte une importante dimension technologique. En effet, les pouvoirs publics entendent bien mobiliser l'éminent potentiel scientifique et technologique du pays – y compris celui du secteur privé – pour faire face à un «terrorisme moderne» utilisant des techniques de plus en plus sophistiquées.

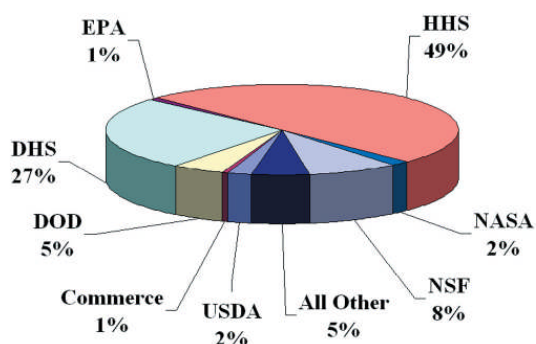
Le DHS est un nouvel acteur important de cette politique. Il comprend notamment une direction de la science et de la technologie (*Science & Technology Unit*) chargée de coordonner, sur le plan fédéral, les activités de recherche liées à la sécurité et de définir de nouveaux programmes sur des thèmes tels que la lutte contre les armes non conventionnelles (nucléaires, radiologiques

---

<sup>11</sup> « Homeland Defense France : rôle des forces armées et des institutions de défense », Fondation pour la Recherche Scientifique, 17 décembre 2003, p34.

biologiques et chimiques), l'évaluation des diverses menaces et vulnérabilités, et la protection des infrastructures critiques (y compris les infrastructures informatiques). A l'instar du *Department of Defense* (DoD), les activités de R&D du DHS sont essentiellement tournées vers le développement plutôt que la recherche fondamentale. Ainsi, la *Homeland Security Advanced Research Projects Agency* (HSARPA) est chargée de financer auprès de laboratoires industriels et universitaires des programmes de recherche externalisée pour développer, tester et préparer le déploiement de nouvelles technologies « révolutionnaires » au service de la sécurité du territoire.

Si le DHS a autorité sur les autres agences fédérales pour fixer les priorités de recherche liées aux menaces terroristes, chaque agence garde cependant son autonomie s'agissant du financement des programmes de recherche correspondants. De fait, la plus grande partie de ces programmes continuera à être conduite ailleurs qu'au DHS. En 2004, près de la moitié des dépenses fédérales de R&D en matière de sécurité du territoire (3,4 milliards de dollars au total) provenait du Ministère de la santé publique, principalement des *National Institutes of Health* avec leur programme relatif à la lutte contre le bioterrorisme, le reste se répartissant essentiellement entre le DHS, la *National Science Foundation*, qui finance des études en matière d'infrastructures critiques ou en sécurité informatique, et le DoD.



DoD : Department of Defense

DHS : Department of *Homeland Security*

EPA : Environmental Protection Agency

HHS : Health and Human Services (essentiellement NIH)

NASA : National Aeronautics and Space Administration

NSF : National Science Foundation

Source : Ambassade de France aux Etats-Unis / Mission pour la science et la technologie. Dossier « *Science et sécurité aux Etats-Unis* » consultable sur le site : <http://www.france-biotech.org>

## 5.2 THEMATIQUES DE RECHERCHE LIEES A LA SECURITE

Le DHS a fixé des objectifs de recherche à moyen et long terme visant à favoriser la protection des populations et du territoire américain, dont les grandes lignes sont les suivantes :

- data mining ;
- fusion des informations et des données ;
- techniques d'identification et d'authentification / biométrie ;
- compréhension des images (rapidité, concision, visualisation) ;
- sécurité des systèmes et des logiciels informatiques ;

- compréhension des langages (étrangers) ;
- nouveaux équipements et technologies anti-terroristes ;
- systèmes d'aide à la décision en temps réel ;
- visualisation, collaboration et information en temps réel ;
- stratégies pour contrer et atténuer les événements chimiques et biologiques de grande ampleur.

Parmi ces orientations, deux grandes thématiques sont présentées de façon prioritaire. Le DHS y contribue activement en synergie avec les autres investisseurs publics de recherche :

#### **a) La lutte contre le bioterrorisme**

Depuis l'épisode des alertes à la maladie du charbon (« anthrax ») de l'automne 2001, la probabilité d'une épidémie volontaire sur le sol américain due à une attaque biologique est jugée élevée. Les principaux dangers proviendraient de germes infectieux comme le bacille de la maladie du charbon, d'agents bactériens (salmonelles, E-coli, toxine botulinique), de différents types de virus (variole, fièvres hémorragiques comme Ebola...). La protection de la population contre des attaques bactériologiques et chimiques a donc été élevée au rang de priorité nationale. Le président Bush a notamment lancé en février 2003 un programme de bouclier biologique (Bioshield) pour accélérer la recherche sur les virus et les menaces futures bio-génétiques et augmenter les capacités de production et de distribution de vaccins et d'antibiotiques<sup>12</sup>.

Les *National Institutes of Health* (NIH) sont, de très loin, la principale agence fédérale impliquée dans la recherche sur le bioterrorisme, avec un budget annuel qui atteint désormais environ 1,7 milliards de dollars qui bénéficie essentiellement au *National Institute of Allergy and Infectious Diseases*. Celui-ci mène des programmes de recherche fondamentale (séquençage du génome des agents biologiques pathogènes pour l'être humain) et de recherche appliquée (développement de vaccins anti-« anthrax » et amélioration des outils diagnostiques). Le DHS, quant à lui, un an après sa création, consacrait déjà au sein de sa division *Science & Technology* plus des deux tiers de son budget R&D aux programmes de biodéfense. Il développe notamment au sein du *National Bioweapons Defense Analysis Center* des contre-mesures pour réduire la probabilité et l'impact d'une attaque biologique. Les autres acteurs sont la *Defense Advanced Research Projects Agency* (DARPA) du DoD, et les *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC), compétents pour la détection et la prévention des épidémies, ainsi que l'information du public.

---

<sup>12</sup> « Homeland Defense France : rôle des forces armées et des institutions de défense », Fondation pour la Recherche Scientifique, 17 décembre 2003, p 40

## **b) La sécurité des systèmes d'information et de communication**

La sécurité des systèmes d'information et de communication, qui recouvre plusieurs aspects interdépendants (notamment : robustesse des réseaux face aux attaques et intrusions physiques ou informatiques, contrôle des accès aux services, cryptographie, protection et filtrage des contenus) a pris d'autant plus d'importance que les infrastructures critiques essentielles au bon fonctionnement de l'économie et de la société (énergie, eau, transports, télécommunications, banque et finance, santé...) sont désormais, dans une large mesure, connectées à l'Internet et deviennent donc de plus en plus vulnérables aux attaques informatiques.

Le plan d'action *The National Strategy to Secure Cyberspace*, rendu public par la Maison Blanche en février 2003, définit quelques grandes « priorités nationales » dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information en matière de recherche, de formation, de certification, de lutte contre la cybercriminalité. Il contient en outre des recommandations visant à sensibiliser les utilisateurs et à encourager le déploiement le plus large de technologies et d'outils sécurisés. Par ailleurs, au sein du DHS, la *National Cyber Security Division* est chargée de mener des études visant à identifier et à réduire les risques pesant sur les infrastructures informatiques du pays. Elle supervise également l'*US Computer Emergency Response Team (US-CERT)*, un centre opérationnel permettant la détection et le traitement des attaques informatiques, en liaison avec les pouvoirs publics fédéraux et locaux et le secteur privé.

Enfin, le *Cyber Security Research and Development Act* adopté en novembre 2002, autorise l'allocation de 903 millions de dollars pendant cinq ans pour le lancement de nouvelles actions en sécurité informatique par la *National Science Foundation (NSF)* et le *National Institute of Standards and Technology (NIST)* : nouveaux programmes de recherche, bourses permettant d'attirer davantage de spécialistes, partenariats entre recherche académique et industrie.

### **5.3 DES METHODES DE TRAVAIL D'UNE GRANDE EFFICACITE**

La grande efficacité de la démarche de R&D orchestrée par les autorités fédérales américaines provient en partie du fait qu'elle sait sélectionner des priorités (c'est l'exemple de la défense anti-missile et du JSF) et qu'elle cible des retombées civiles notamment à travers la DARPA (comme par exemple avec les autoroutes de l'information, les récepteurs GPS miniatures, les capteurs infrarouges non refroidis, les bio-puces, ...).

Mais cette efficacité provient aussi en grande partie du fait que cette démarche s'appuie largement sur le secteur privé. Les industriels, y compris les PME, sont intéressés par l'intermédiaire de *Small Business Acts*. Les entreprises font ainsi l'essentiel de la recherche et embauchent ingénieurs et chercheurs. Par ailleurs, une veille systématique, notamment sur l'Europe, permet de repérer les PME intéressantes. C'est ainsi que certains pays, comme la Suède et la Hollande, sont déjà largement

intégrés dans la recherche américaine. Cette veille concerne aussi le repérage des compétences : autour du JSF, Lockheed Martin a par exemple bâti une *International Team* de 500 ingénieurs et chercheurs par semaine. Northrop Grumman adopte la même attitude en sillonnant l'Europe. Enfin, l'utilisation de financements publics-privés, notamment par le jeu du capital risque, complète le dispositif afin d'accompagner les entreprises émergentes.

Cette démarche se caractérise également par une grande rapidité d'action et de réaction. Ainsi, la reconfiguration budgétaire après le 11 septembre 2001 a autorisé des augmentations de l'ordre de 50 milliards de dollars par an, essentiellement pour l'armée de l'air qui a bénéficié de la R&D la plus conséquente. On pourrait également citer la reconfiguration des priorités de la DARPA pour répondre à la lutte contre le terrorisme, en mettant l'accent sur les systèmes de détection et d'observation, les drones, les systèmes cognitifs et la recherche biologique.

Cette rapidité d'action se manifeste également dans les acquisitions ultra rapides, en Europe, d'entreprises ayant nécessité des années de R&D. C'est l'exemple récent de l'acquisition à 80% par un fonds de pension américain, Capital Strategy, de la société Synodys, basée à Lamanon dans le Vaucluse : cette PME de 400 salariés est le numéro un mondial en dosimétrie et en systèmes de surveillance des rayonnements, de contrôle de contamination nucléaire, bactériologique et chimique.

Ces méthodes ne sont pas spécifiques au DHS et le Pentagone par exemple gère un programme baptisé *Foreign Comparative Testing* (FCT) qui lui permet de tester et d'acquérir certaines technologies de pointe directement auprès d'industriels de pays alliés. En plus de réaliser de substantielles économies et de réduire les délais d'acquisition, le programme FCT permet au Pentagone de développer des standards et de maintenir une interopérabilité avec ses alliés, tout en stimulant les partenariats entre industries nationales et étrangères. Il a ainsi financé l'évaluation de quelques 485 technologies depuis son lancement en 1980 et ces tests se sont concrétisés par plus de 5 milliards de dollars d'achats<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> En 2006, 20 technologies ont été mises à l'épreuve, parmi lesquelles certaines répondent à des besoins urgents en zone de combats urbains : lames de désobstruction de voies pour les chars équipant les Marines en Irak ; système de double-roquette pour détruire les parois d'un bâtiment et atteindre ses occupants ; ogives intelligentes, programmées pour exploser en un lieu précis d'un bunker ou d'une cache souterraine.

## **TROISIEME PARTIE : L'INTEGRATION DU POLITIQUE ET DE L'ECONOMIQUE DANS LA STRATEGIE DE PUISSANCE ET DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE AMERICAINE**

L'analyse de la nouvelle doctrine de sécurité américaine, des effets de la lutte contre le terrorisme sur la société américaine et de ses interventions en Irak suggère que des rapports complexes et parfois contradictoires, à première vue, entre la « sphère du politique » et « la sphère de l'économique » sont en jeu. Sans tomber dans la vision simpliste de la thèse d'une guerre menée pour des raisons économiques, il s'agit plutôt de considérer que l'interactivité des sphères « politique » et « économique » confère une performativité accrue, en pratique, aux discours de « guerre contre le terrorisme ». En effet, les modèles sécuritaires élaborés sont le produit de rapports qui ne sont pas simplement politiques ou économiques mais sont liés à des stratégies qui s'inscrivent de façon complexe et contradictoire dans ces deux « sphères ». Les mécanismes en jeu ont à la fois des dimensions politiques et économiques, et les agents impliqués ne sont jamais uniquement préoccupés par les luttes qui se livrent au sein de l'une ou l'autre de celles-ci. Dans le contexte de la « guerre contre le terrorisme » qui n'a pas de fin anticipée ou de limites spatiales, le succès des énonciateurs de la stratégie américaine dépend notamment de leur capacité à tisser des liens de coopération et des intérêts convergents avec des agents évoluant dans des sphères de pouvoir différentes, tant politique qu'économique.

### **1 LA NOUVELLE DOCTRINE DE SECURITE AMERICAINE : ENTRE LIBERTE, DEMOCRATIE ET LIBRE ENTREPRISE**

La doctrine stratégique dévoilée par le gouvernement américain dans le document intitulé *National Security Strategy of the United States of America* (NSS) rendu public par la Maison Blanche un an après les attentats du 11 septembre 2001 a toutes les prétentions d'une politique impérialiste bien que les notions d'empire ou d'impérialisme n'y soient pas mentionnées. Elle prétend, par exemple, que les Etats-Unis ont la mission historique de répandre les valeurs universelles dont ils seraient porteurs à l'échelle mondiale et, surtout, de façonner le système international à l'image de leurs intérêts en garantissant les conditions essentielles au maintien de la *Pax Americana*. Cette politique n'est pas à proprement parler une conséquence du 11 septembre 2001. Les grandes lignes en avaient déjà été dessinées dès 1992, comme en témoigne le *Defence Policy Guidance* (DPG) produit par l'administration de George W. Bush. Elaboré dans le contexte de l'effondrement du bloc de l'Est, ce document soutenait que les objectifs stratégiques de la politique de défense américaine devraient être d'assurer l'hégémonie des Etats-Unis d'Amérique dans le monde, de contrecarrer l'émergence d'une puissance concurrente et de façonner l'ordre international selon les intérêts américains. Les idées développées dans le DPG de 1992 sont réapparues au moment des élections présidentielles de 2000, grâce au « Projet pour un nouveau siècle américain » (*Project for the New American Century*, PNAC) mis sur pied par des figures importantes de l'administration Bush, comme Dick Cheney,

Donald Rumsfeld et Paul Wolfowitz. Selon les membres du PNAC, les diminutions du budget de la défense américaine sous l'administration Clinton ont empêché de consolider la position avantageuse des Etats-Unis depuis la fin de la Guerre Froide, comme en atteste le document qu'ils publièrent en septembre 2000.

Les attaques terroristes dirigées contre le World Trade Center, symbole du capitalisme américain, et contre le Pentagone, symbole de la puissance militaire, ont offert un contexte favorable à la légitimation de ce discours. La *National Security Strategy of the United States of America* de 2002 souscrit aux idées défendues par le PNAC et le DPG de 1992 et le président américain y annonce, en préface du document, que dans cette guerre contre le terrorisme qu'il perçoit déjà comme « *une entreprise globale d'une durée incertaine* », « *les alliés de la terreur sont les ennemis de la civilisation* ». Une civilisation qui bénéficie, maintenant que « *les grandes luttes du XX<sup>ème</sup> siècle entre la liberté et le totalitarisme sont terminées* », de la victoire du « *seul modèle durable de succès national: liberté, démocratie et libre entreprise* ». Au sein de ce discours, libéralisme et terrorisme sont diamétralement opposés. C'est ainsi que les Etats-Unis se donnent un droit d'ingérence dans les affaires internes des pays qui représentent une menace pour la sécurité américaine, à l'instar de l'intervention en Irak. Aussi bien les « Etats voyous » (*rogue states*) que les « Etats délinquants » (*failed states*) pourront être soumis à un éventuel « changement de régime » si les Etats-Unis estiment qu'il en va de leurs intérêts. Les Etats-Unis s'arrogent même un droit de « frappe préventive » qui rompt, pour la première fois, avec les stratégies de dissuasion ou d'endiguement privilégiées au cours de la Guerre Froide. « *L'Amérique agira contre ces menaces naissantes* », précise le Président Bush, « *avant qu'elles ne se soient complètement formées* »<sup>14</sup>. Cette doctrine est aussi profondément unilatérale : en agissant dans le cadre d'une « *coalition de volontaires* », les Etats-Unis ont ainsi trouvé un moyen « souple » et « malléable » de contourner à la fois l'ONU et l'OTAN.

Ce discours de guerre ouverte sans contrainte spatiale ou temporelle contre le terrorisme offre aussi à la Maison blanche l'occasion de réitérer l'importance de l'internationalisation des échanges et des investissements dans la stratégie de sécurité nationale. « *Marchés libres et libre-échange sont* », insiste-t-elle, « *des priorités clés de notre stratégie de sécurité nationale* »<sup>15</sup>. Même les conditions de l'aide étrangère américaine correspondent à cet objectif : les gouvernements qui mettront en vigueur « *des changements de politique concrets* » et qui concorderont avec « *les bonnes politiques nationales* » pourront bénéficier de programmes d'aide et d'assistance généreux. Les Etats-Unis continueront, par ailleurs, de travailler avec le Fonds monétaire international (FMI) afin de « *raffiner la politique de conditionnalité de ses prêts* » et de « *recentrer sa stratégie de prêt sur l'accomplissement de la croissance économique au moyen de politiques saines dans les domaines*

---

<sup>14</sup> Donald Rumsfeld tel que cité dans Kolko G., « Iraq, the United States and the End of the European Coalition », <http://www.russfound.org/Enet/kolko.htm>

<sup>15</sup> Approches critiques de la sécurité, Les relations entre le « politique » et « l'économique » dans le discours et les pratiques de la « guerre contre le terrorisme », Cultures & Conflits n°54 2/2004 pp.81-103Thierry S. S. Lapointe et Isabelle Masson

*fiscal, monétaire, financier et des taux de change* ». « *Nous utiliserons* », ajoutent-ils, « *cette occasion pour étendre les bénéfices de la liberté à travers le globe* » et pour « *travailler activement à apporter l'espoir de la démocratie, du développement, des marchés ouverts et du libre-échange dans toutes les parties du monde* »<sup>4</sup>. Donc, bien qu'il faille admettre que l'unilatéralisme de la politique étrangère de Bush ait atteint des extrêmes, sa politique a ceci de commun avec celle de Clinton qu'elle a comme objectif de promouvoir la production et la reproduction d'un environnement économique, politique et juridique favorable aux mouvements des capitaux américains. La propagation et l'imposition des règles du marché capitaliste se sont souvent faites par des moyens « économiques » (l'OMC, le FMI, la Banque mondiale, etc.) sans que la domination politique *directe* soit nécessaire. Cependant, dans la nouvelle doctrine de sécurité, la coercition militaire occupe une place plus importante pour le maintien de la supériorité économique américaine. Dans ce contexte, l'accroissement des dépenses militaires représente une condition nécessaire. En février 2002, l'administration Bush a demandé au Congrès d'accorder 48 milliards de dollars de plus au DoD et de doubler les fonds accordés au DHS et ces budgets ont continuellement augmenté à partir de cette date (cf. Annexe 4).

## **2 LA STRATEGIE ECONOMIQUE DE LA RECONSTRUCTION EN IRAK**

La doctrine de sécurité américaine établit un lien étroit entre, d'une part, les notions de liberté, démocratie et libre-entreprise et, d'autre part, la poursuite de la « guerre contre le terrorisme » qui a permis à la force d'occupation américaine d'imposer une transformation radicale de l'économie irakienne et son intégration à l'économie mondiale. Ainsi, avant même le transfert des pouvoirs à un futur gouvernement irakien autonome et démocratique, l'administration Bremer a adopté une série de décrets qui ont profondément transformé le cadre légal qui régulaient les activités économiques irakiennes. Et ce, en dépit de l'article 43 de la convention de La Haye de 1907 qui stipule clairement que l'occupant doit respecter, « *à moins d'en être absolument empêché, les lois en vigueur à l'intérieur du pays occupé* », de même que de l'article 64 de la convention de Genève de 1949 qui ajoute « *que la puissance occupante ne peut légiférer que lorsque cela s'avère 'indispensable'*. » C'est en « *reconnaissant le rôle central du commerce international dans la reconstruction de l'Irak et dans le développement d'une économie de marché* » et en proclamant agir « *au nom et pour le bénéfice du peuple irakien* » que le décret n°12 signé par l'administration Bremer, le 7 juin 2003, suspendait tous les tarifs douaniers, taxes à l'importation, droits de licence, surcharges et autres formes de restrictions au commerce international en place avant l'occupation. Trois mois plus tard était signé le décret n°39 qui transformait profondément les règles relatives aux investissements étrangers en Irak. Les changements prévus par ce décret sont si radicaux que le Financial Times écrivait même : « *Les nouvelles lois vont faire de l'Irak l'une des économies les plus libéralisées du monde en développement et vont même au-delà de celles de plusieurs des pays riches* »<sup>16</sup>. The

---

<sup>16</sup> Beatie A., « Radical plan to open Iraq economy », *Financial Times*, 21 septembre 2003

Economist déclarait que les réformes économiques mises en place par l'Autorité provisoire de la coalition avaient fait de l'Irak « *le rêve de tout capitaliste* »<sup>17</sup>.

En fait, le décret n°39 ressemble aux programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI - ouverture économique, déréglementation, privatisation et réduction drastique des ponctions fiscales - mais la portée des changements imposés par les Etats-Unis va beaucoup plus loin que ceux dont le FMI se fait habituellement le défenseur. En effet, il s'agit d'une transformation radicale de la constitution irakienne qui vise à éliminer les vestiges d'une économie « fermée » au sein de laquelle le secteur public jouait un rôle important et où le secteur industriel naissant était protégé de la compétition internationale grâce à divers tarifs à l'importation et limites à l'investissement étranger. La Constitution irakienne interdisait même la privatisation des actifs publics clés de l'économie irakienne et l'achat des firmes irakiennes par des capitaux étrangers. Or, le décret n°39 a non seulement rendu caducs ces articles de la Constitution irakienne, mais il les a remplacés par leur antithèse. De telles mesures permettent ainsi la privatisation de deux cents compagnies d'Etat, la pleine propriété des actifs irakiens par des investisseurs étrangers dans tous les secteurs de l'économie à l'exception du secteur pétrolier et des raffineries, le rapatriement intégral des profits issus des investissements étrangers vers leur pays d'origine et, enfin, une réduction de l'impôt des citoyens et des entreprises (en moyenne de 45% sous le régime de Saddam Hussein) à un taux unique de 15%. Cette vague de privatisations concerne les secteurs les plus lucratifs de l'économie irakienne, c'est-à-dire les usines de fertilisation, les mines de soufre et de phosphate, les usines de production pharmaceutique, les télécommunications, et la compagnie d'aviation nationale pour ne nommer que quelques exemples.

Le cadre formel adopté suggère une préférence pour les compagnies irakiennes dans le processus d'octroi des contrats relatifs à la reconstruction. L'autorité provisoire permettait cependant que les filiales étrangères soient considérées sur un pied d'égalité avec les entreprises locales dans les processus d'appel d'offre public, égalité purement formelle si l'on considère les capacités réelles des firmes irakiennes à entrer en concurrence après dix ans de sanctions économiques. Par ailleurs, la décision de Paul Wolfowitz d'exclure du marché de la reconstruction les compagnies des Etats qui se sont opposés à l'intervention américaine en Irak, plus particulièrement les firmes françaises, allemandes et russes, a en outre permis aux grandes multinationales américaines proches de la Maison blanche d'obtenir une part substantielle des sommes en jeu.

Par ailleurs, bien que le décret n°39 interdise l'investissement étranger dans le secteur pétrolier irakien, il prévoit néanmoins la privatisation de ce secteur afin de financer la modernisation de ses infrastructures, privatisation privilégiant au demeurant les oligopoles énergétiques américains et britanniques. En outre, le Fonds irakien au développement créé par la résolution 1483 du Conseil de Sécurité de l'ONU en mai 2003, et financé en grande partie par les ventes actuelles et projetées de pétrole et de gaz irakien, a été utilisé par le gouvernement américain, via la Banque américaine

---

<sup>17</sup> « Let's all go to the yard sale », *The Economist*, London, 27 septembre 2003, p.62.

d'import-export, pour favoriser les compagnies américaines en Irak par l'octroi de crédits, de prêts ou de financements directs. Les Etats-Unis ont en outre inclus dans la résolution onusienne des clauses qui protègent le Fonds contre d'éventuelles poursuites par les créanciers de l'ancien régime (les créances des créditeurs français et russes se chiffrent en milliards de dollars) et accordé une immunité au secteur pétrolier irakien contre toute poursuite légale jusqu'en 2007. En protégeant de la sorte le Fonds de reconstruction et le secteur pétrolier irakien, les Américains visaient principalement à assurer le flot de revenus servant à soutenir les investissements des grandes firmes américaines en Irak. En outre, le président Bush a décrété, par le biais de l'ordre exécutif 13003, que les compagnies américaines directement impliquées dans la production, le transport ou la distribution du pétrole irakien seraient protégées de toute poursuite judiciaire.

### **3 LE FONCTIONNEMENT INTEGRE DES SPHERES POLITIQUES ET ECONOMIQUES**

L'exemple précédent de la stratégie économique de la reconstruction de l'Irak est une illustration des interactions pouvant exister entre l'économique et le politique. En fait ces mécanismes ne sont pas une exception motivée par un contexte spécifique à l'Irak. De telles interactions se retrouvent de façon plus ou moins institutionnalisée au sein de la société américaine. Ce fonctionnement intégré entre les sphères publique et privée américaines repose sur une grande perméabilité au niveau des équipes dirigeantes de part et d'autre, laquelle perméabilité se concrétise particulièrement au sein de diverses structures telles que les *think tanks*, les cabinets de conseil et les fonds d'investissement. Certaines de ces structures ont été créées à la suite des attentats de 2001, suite à la nouvelle impulsion liée à la *Homeland Security*.

Cette intégration entre l'administration et le privé – groupes et lobbies industriels, financeurs, cabinets de conseil stratégique et de communication – produit le moyen de disposer à la fois d'expertises globales des menaces et des technologies clés pour la sécurité et de mobiliser d'importantes capacités de financement et d'investissement. Les politiques fédérales sont ainsi élaborées de façon concertée avec les stratégies industrielles et les orientations de recherche, avec des visées de rationalisation du marché. Ce faisant, des stratégies globales d'acquisition de technologies de défense et de sécurité sont ainsi mises sur pied. Car les rapports entre technologie et sécurité sont complexes : les technologies sophistiquées de sécurité ne sauraient être une simple réponse aux transformations des concepts de danger et de risque et une réponse à un besoin de plus de répression et de sécurité. La technologie elle-même, en fait, provoque l'intérêt des agences de sécurité par l'intermédiaire des centres de recherche et des entreprises qui les produisent. Les entreprises de haute technologie proposent ainsi leurs dernières découvertes comme l'ultime moyen de précaution et de prévention des menaces mais il serait réducteur de ne voir dans cette propension du secteur industriel à être proactif dans l'élaboration de politiques gouvernementales qu'une attitude lobbyiste mercantile.

### **3.1 LES INDUSTRIELS DE LA DEFENSE COMME POLICYMAKERS**

Après le 11 septembre 2001, les grands de l'industrie de défense américaine se sont organisés pour faire face à la nouvelle donne que constituait le nouveau besoin de sécurité manifesté à tous niveaux, tant dans le public que dans le privé. Ils ont ainsi créé en leur sein des bureaux *Homeland Security*, ainsi que des structures transverses de type associatif ou de lobbying pour tenter de rationaliser le marché en lien avec l'administration.

La *Homeland Security Industries Association* (HSIA) a été formée en août 2002 avec l'objectif de créer une plate-forme d'échange et de coordination entre les secteurs privé et public sur les questions relatives à la sécurité intérieure. La HSIA est perçue comme un outil de lobbying des grands fournisseurs auprès du DHS pour obtenir les milliards de dollars de contrats reliés à la sécurité intérieure.

La *National Defense Industrial Association* a également créé une coalition *Homeland Security* représentant les intérêts industriels dans le domaine et a mis sur pied un shadow cabinet en parallèle à l'*Office for Homeland Security* de la Maison Blanche (l'échelon précurseur du DHS), afin d'élaborer des concepts et des politiques. Le but est de contribuer à formaliser un domaine considéré comme "amorphe" et de rationaliser un marché en devenir, qui pour le moment est fragmenté et encore centré sur la défense en termes de budget d'acquisitions : "*Il y a plein de bonnes idées, et dans l'ensemble beaucoup d'argent. La question est de savoir si les priorités de l'Administration pour la Homeland Security requerront des solutions matérielles du type que l'industrie de défense peut apporter. C'est difficile de connaître la réponse*".<sup>18</sup>

Au travers de ces structures, les industriels se trouvent ainsi en position de contribuer activement et significativement à l'élaboration des politiques publiques en faisant valoir leur capacité à maîtriser la complexité (intégration horizontale d'une multitude d'acteurs). Après les attentats de 2001, ils ont ainsi fait des propositions de développement de systèmes offensifs, défensifs, de détection et de protection en promouvant l'extension aux « urgents » (first responders) des moyens fournis traditionnellement aux militaires.

### **3.2 LES FONDS D'INVESTISSEMENT**

La nouvelle impulsion liée à la *Homeland Security* s'est traduite par une stratégie de partenariats publics / privés dont les fonds d'investissement ont été un acteur majeur. Les fonds d'investissement sont des financiers qui apportent non seulement du capital mais aussi des appuis stratégiques, de l'expérience et un réseau de contacts. Certains de ces fonds ont été spécifiquement créés en réponse aux attentats. C'est le cas, par exemple, du fond privé américain *Paladin Homeland Security Funds*, entité du *Paladin Capital Group* bâtie en 2001 sur le modèle de *Gouvernement*

---

<sup>18</sup> BEDAR S., *Homeland Security* et stratégie capacitaire américaine, Le Débat Stratégique N°60 - Janvier 2002. Consultable sur le site : <http://www.ehess.fr/cirpes/ds/ds60/home.html>

*Venture Capital*. Mais on pourrait aussi citer dans le même registre d'autres fonds tels que Arlington Partners ou Berhman Capital.

Dans de telles structures, la mise en commun des ressources du privé et du public s'effectue à la fois au niveau technique, par le partage de l'information (et donc du risque), de l'augmentation de la surface financière et de la recherche de synergies ou de complémentarités entre expertises et opportunités financières, et au niveau des compétences détenues en interne. Les profils exceptionnels, tant par leur expérience, leurs relations ou leur potentiel, qui composent les structures dirigeantes de ces fonds (voir la composition du *Paladin Homeland Security Funds* en Annexe 5) leur confèrent une importante capacité d'influence. Ainsi, les fonds d'investissement qui misent sur les technologies de biodéfense par exemple, tels que le *Paladin Homeland Security Fund* ou In-Q-Tel, et les contractants traditionnels du *Defense Department* ont su placer leurs intermédiaires dans l'organigramme du DHS, au sein des instances qui influent sur le choix des programmes (*Homeland Security Science and Technology Advisory Committee*) et sur la définition des standards en la matière (*Homeland Security Standards Panel*)<sup>19</sup>. Les autorités américaines sont également proactives dans l'animation de ces structures mixtes : le Pentagone, par exemple, finance le *Center for Commercialization of Advanced Technologies* (CCAT)<sup>20</sup>. Ce consortium, qui associe Orincon notamment à deux universités (San Diego State University, University of California) et plusieurs centres de recherche militaires (dont le Space and Naval Warfare Systems Center), mise sur des technologies développées par des sociétés high-tech ou dans des laboratoires gouvernementaux - principalement ceux de la Navy. Ce fonds a développé un partenariat avec le DHS pour sélectionner des sociétés qui développent des technologies de biométrie (Kriegman), de sécurité des cargos (Mizar Technologies) ou de biodéfense (Novatron) et a lancé un appel à projets pour des technologies de *Homeland Security* (détection NBC, sécurité des infrastructures de transport, des ports, des frontières...).

Cette influence n'est pas cantonnée au secteur de la défense, ni au monde de l'investissement mais vise aussi à asseoir la légitimité de l'action du fond auprès de l'opinion publique. C'est une constante pour les investisseurs spécialisés dans la *Homeland Security*, qui ont intérêt à ce que l'opinion publique approuve les mesures prises en réponse aux attentats, certaines consistant en des restrictions conséquentes des libertés individuelles. Ces fonds passent ainsi des alliances avec des firmes de conseil stratégique où des anciens fonctionnaires de haut niveau ont trouvé une façon de valoriser leurs parcours en représentant un canal de communication privilégiée avec l'administration et où l'image dégagée aux yeux du grand public est maîtrisée (cf. annexe 5).

### 3.3 LES THINK TANKS

Les *think tanks* se sont bien évidemment également intéressés à la *Homeland Security* /

---

<sup>19</sup> Source : Intelligence Online n° 473

<sup>20</sup> Source : Intelligence Online n° 476

*Defense* et le DHS, dès sa création, s'est tourné vers ces entités pour approfondir et compléter ses analyses et travaux de structuration de la *Homeland Security*. Il s'est ainsi lancé dans un état des lieux des *think tanks* impliqués dans des travaux touchant à la *Homeland Security* et en a diffusé la liste sur son site Web (cf. Annexe 6). Fin 2002, à l'occasion d'une conférence du *Center for the Study of the Presidency* (CSP), le directeur du DHS, Tom Ridge, proposait à l'ensemble de ces *think tanks* de s'organiser pour échanger leurs points de vue et propositions et tirer profit de synergies. Il leur proposait notamment de se réunir toutes les six semaines. En avril 2004, le DHS créait également lui-même un *think tank*, le *Homeland Security Institute*, avec pour mission de produire une analyse « indépendante » des différentes propositions touchant la défense du territoire.

D'une façon générale, un des principaux axes de réflexion de ces centres de recherche ou d'influence concerne le recours aux forces armées à des fins de *Homeland Security* : rôle de l'armée de Terre et des Gardes nationales dans la *Homeland Security*, prérogatives du *Northcom*, notamment dans sa dimension de civil support, renforcement du DoD dans la lutte contre le bio-terrorisme. Un autre axe important de réflexion des *think tanks* concerne l'orientation des travaux de R&D et l'évaluation des options envisagées tant au plan technologique qu'opérationnel.

#### **4 UNE STRATEGIE ECONOMIQUE SOUTENUE PAR LES MARCHES FINANCIERS**

Cette convergence du politique et de l'économique vers un même dessein de sécurité nationale au travers d'une stratégie de puissance globale s'est également traduite sur le plan des marchés financiers. Dès octobre 2001, l'*American Stock Exchange* décidait de créer un indice spécifique au secteur de l'armement – le *Amex Defense Index*, ou DFI – composé des 15 entreprises à plus forte capitalisation boursière dans le secteur de l'armement, dont les 5 principaux contractants de premier rang, Lockheed Martin, Boeing, Raytheon, Northrop Grumman et General Dynamics. Deux mois plus tard, la bourse de Philadelphie emboîtait le pas en constituant son propre index de l'armement, DFX, composé de 18 valeurs. Plus récemment, signe de l'intérêt persistant des investisseurs pour le secteur de l'armement et de la sécurité au sens large, l'indice *Spade Defense Index* (DXS) était inauguré le 6 juillet 2004 sur le *New York Stock Exchange* à l'initiative de l'*International Space Business Council*.

Le DXS est composé des 54 entreprises les plus représentatives des marchés de la « défense », du « *Homeland Security* » et de l'espace. De fait, le DXS est un témoin exemplaire de l'indéniable attraction exercée par les groupes de l'armement. La figure en annexe 7 compare les performances de l'indice DXS (créé le 6 juillet 2004 mais reconstitué jusqu'en décembre 1997), à celles de deux indices boursiers majeurs : l'indice des valeurs technologiques (Nasdaq, noté IXIC) et le *Major Market Index* (XMI) composé des 20 *blue-chip* américaines (les valeurs de 1<sup>er</sup> ordre supposées coupler un haut rendement et un faible risque). La base de comparaison est un indice égal à 100 en décembre 1997. Évoluant d'abord dans le même sillage que les indices généraux, le DXS sera

ensuite nettement distancé aussi longtemps que se poursuivra l'essor des valeurs technologiques (IXIC). Le DXS reprendra vigueur lorsque commence la chute vertigineuse de la bulle des « .com », à partir de mars 2000. L'attraction des marchés pour l'industrie d'armement et les technologies de sécurité ne commence donc pas au lendemain du 11 septembre 2001 mais c'est à partir de cette date tragique que les investisseurs institutionnels s'engageront résolument dans le soutien des valeurs portées par la nouvelle stratégie de sécurité nationale. La croissance du DXS reste soutenue excepté durant la période préalable à l'engagement armé en Irak, d'avril 2002 à mars 2003.

## CONCLUSION

Les attentats de septembre 2001 ont conduit les Etats-Unis à revoir leur stratégie de défense en la recentrant significativement vers la sécurité sur leur territoire. Ce concept de *Homeland Security*, loin de n'être qu'une simple sécurité intérieure, fait du territoire américain l'espace focal d'une guerre déclarée « contre le terrorisme ». Il vise ainsi, dans les faits, à agir sur tout ce qui pourrait avoir une influence sur les conditions d'existence du peuple américain, en étroite synergie avec la *Homeland Defense* et la politique étrangère des Etats-Unis. Il inclut donc une dimension extra-territoriale qui renvoie à la notion de sécurité nationale, au sens où elle fut énoncée à son origine par l'administration Truman, c'est-à-dire comme fondement de la stratégie de puissance des Etats-Unis, non seulement au plan militaire mais aussi au plan économique.

Et de fait, la *Homeland Security*, adossée à un corpus important de nouvelles dispositions législatives et mise en œuvre par une administration réformée en profondeur, influence directement ou indirectement, de manière très significative, de très larges champs de l'activité économique des Etats-Unis et, dans une moindre mesure, de leurs partenaires commerciaux : recherche dans les technologies de sécurité, développement et acquisition d'équipements et d'infrastructures de sécurité tant dans le public que dans le privé, modification des conditions d'échanges commerciaux avec l'extérieur. A ces marchés économiques s'ajoutent ceux, très liés, du financement d'opérations extérieures, ou de la reconstruction de l'Irak, générés par la dimension extérieure de cette guerre contre le terrorisme au nom de la sécurité nationale.

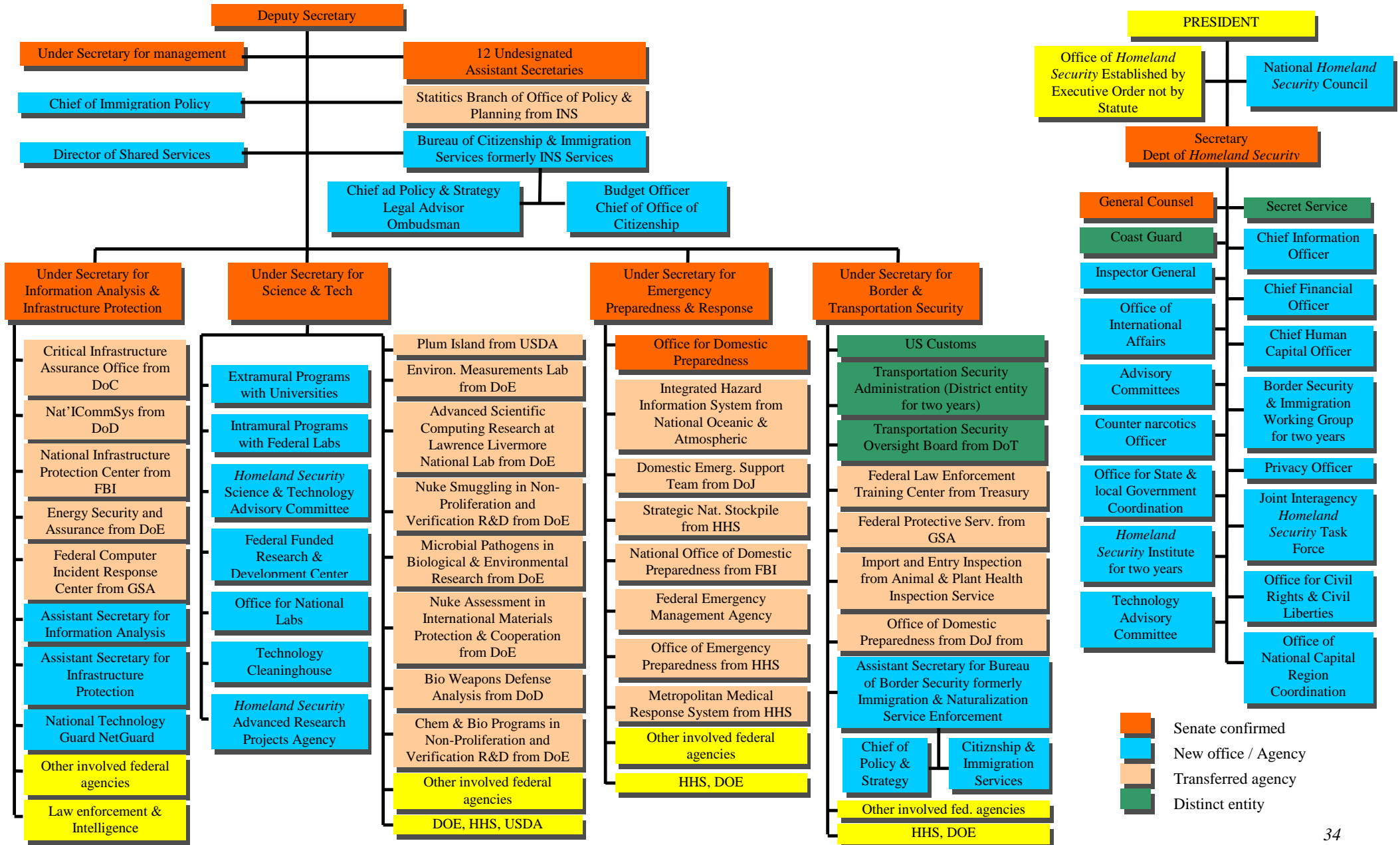
L'ensemble de ces dépenses sont en constante augmentation depuis 2001 et sont redevenues une composante importante du PIB américain depuis cette date. Ces budgets sont en outre essentiellement dirigés vers des entreprises américaines, technologiques ou du secteur militaire. Cette tendance ne saurait cependant être simplement expliquée que par des politiques protectionnistes, même si les règles drastiques de sécurité désormais imposées par les autorités américaines gênent notoirement les échanges commerciaux, du moins avec les pays n'ayant pas investi dans les technologies de sécurité américaines. Cette convergence d'intérêts des sphères politiques et économiques américaines résulte dans les faits d'un mode de fonctionnement intégré, au service d'une même stratégie de puissance.

Ce fonctionnement repose sur une grande perméabilité au niveau des équipes dirigeantes de part et d'autre, et qui se concrétise particulièrement au sein de diverses structures telles que les *think tanks*, les cabinets de conseil et les fonds d'investissement. Cette intégration produit le moyen de disposer d'expertises globales des menaces et des technologies clés pour la sécurité. Elle permet de faire émerger des solutions industrielles et de mobiliser d'importantes capacités d'investissement tout en recherchant les opportunités des marchés financiers. Les politiques fédérales sont ainsi élaborées

de façon concertée avec les stratégies industrielles et les orientations de recherche, avec des visées de rationalisation du marché.

Ce mode de fonctionnement contribue à expliquer l'extraordinaire mobilisation de l'ensemble des forces vives des Etats-Unis autour de ce concept de *Homeland Security* au lendemain des attentats de 2001, et le rendement important de cette politique au plan économique. La société américaine ne s'est pas contentée d'attendre des autorités une solution à la situation de crise apparue. L'ensemble de ses élites ont été des acteurs intéressés de l'élaboration des différentes politiques traduisant la stratégie de puissance américaine. Certes, les dépenses de défense et de sécurité ont amputé les budgets des autres ministères et contribué à aggraver le déficit budgétaire. Mais les politiques fédérales, par leur effet démultiplicateur sur la recherche, le développement de technologies de pointe et la consolidation des entreprises technologiques et de défense, se sont traduites par un investissement important contribuant à renforcer la supériorité américaine.

# ANNEXE I – LE DEPARTEMENT OF HOMELAND SECURITY



Source : compiled by US Senate Budget Committee Staff, Nov. 15 2002

## ANNEXE II – LA BASE LEGALE DE LA HOMELAND SECURITY

Le *National Response Plan* édité par le *Department of Homeland Security* en décembre 2004 s'appuie sur un ensemble imposant de dispositions législatives qui ont été soit élaborées soit actualisées et amendées entre 2002 et 2003. Ces textes de loi, listés ci-dessous, illustrent l'étendue du champ d'activité couvert par la politique de Homeland Security des Etats-Unis, ainsi que la manière dont les autorités américaines ont impliqué et mobilisé de l'ensemble des acteurs de la société publique et civile.

1. The Homeland Security Act, 2002,
2. The Robert T. Stafford Disaster Relief and Emergency Assistance Act, 1993, amendé en 2002
3. The Public Health Security and Bioterrorism Preparedness and Response Act, 2002
4. The Defense Production Act, 1950, amendé en 2003
5. The Economy Act, 2002
6. The Posse Comitatus Act, actualisé en 2002
7. The National Emergencies Act, 2003
8. The Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act, 2002, and the Federal Water Pollution Control Act (Clean Water Act), 2002
9. The Cooperative Forestry Assistance Act, 1978, amendé en 2002
10. The Communications Act, 1934, amendé en 2002
11. The Insurrection Act, 2002
12. The Defense Against Weapons of Mass Destruction Act, 2003
13. Emergencies Involving Chemical or Biological Weapons, 2002
14. Emergencies Involving Nuclear Materials, 2002
15. Volunteer Services, 2002
16. The Public Health Service Act,
17. The Veterans Affairs Emergency Preparedness Act, 2002
18. The Atomic Energy Act, 1954, amendé en 2003, and the Energy Reorganization Act, 1974, amendé en 2002
19. The Price-Anderson Amendments Act, 1988, amendé 2003
20. Furnishing of Health-Care Services to Members of the Armed Forces during a War or National Emergency, 2002
21. The Resource Conservation and Recovery Act, 1976, amendé en 2002
22. The Occupational Safety and Health Act, 2002
23. The Maritime Transportation Security Act, 2002
24. Flood Control and Coastal Emergencies, 2002
25. The Oil Pollution Act, 1990, amendé en 2002
26. The Clean Air Act, 2002 & 2003
27. The Public Utilities Regulatory Policies Act, 1978, amendé en 2002, and the Powerplant and Industrial Fuel Use Act, 1978, amendé en 2002
28. The Federal Power Act, 2002
29. The Department of Energy Organization Act, 1977, amendé en 2002, and the Federal Power Act, 2002 & 2003
30. The Department of Energy Organization Act, 1977, amendé en 2002 & 2003, and the Federal Energy Administration Act, 1974, amendé en 2002
31. The Energy Policy and Conservation Act, 2002, reprenant the Energy Policy Act, 1992
32. Transportation of Hazardous Material, 2002
33. The Ports and Waterways Safety Act, 1978, amendé en 2002
34. The Energy Policy and Conservation Act, 2002
35. The Energy Policy and Conservation Act, 2002
36. The Natural Gas Policy Act, 1978, amendé en 2002
37. The Powerplant and Industrial Fuel Use Act, 1978, amendé en 2002
38. The Low Income Home Energy Assistance Act 1981, amendé en 2002
39. The Small Business Act, 2002
40. The Immigration Emergency Fund
41. The Animal Health Protection Act, 2002.

## ANNEXE III – LES MARCHES D’ACQUISITION DE TECHNOLOGIES DE SURVEILLANCE DU DHS

### **Lecteurs d'empreintes digitales**

Le DHS a octroyé un contrat de 27 millions de dollars à Identix Inc. pour un produit de lecture des empreintes digitales, ce qui s'inscrit dans son plan visant à utiliser les éléments biométriques des empreintes digitales avant d'émettre des visas. Identix fournira sa gamme de produits biométriques des empreintes digitales TouchPrint 3000, des stations de réservation de balayage dynamique et des systèmes informatiques aux Citizenship and Immigration Services et à d'autres agences du DHS. Le système permettra de saisir par voie numérique et de transmettre par voie électronique au FBI les empreintes digitales d'une personne qui demande un visa pour en vérifier les antécédents criminels.

### **Lecteurs de cartes**

Le DHS a également octroyé un contrat de 3,6 millions de dollars à Anteon International Corp pour des lecteurs de cartes aux fins du système de contrôle des entrées et des sorties des immigrants. Information Spectrum Inc., une filiale d'Anteon, livrera 1 000 lecteurs de cartes optiques et systèmes de vérification biométrique pour l'US Visitor and Immigrant Status Indicator Technology (VISIT). Il sera mis en place aux points d'entrée dans l'ensemble du pays sur une période de quatre mois et fonctionnera avec les plates-formes actuelles du DHS. Le système permettra de lire les données codées sur plus de 13 millions de cartes de résidence permanente et de passage de la frontière. Même s'il ne s'inscrit pas dans les approvisionnements de l'US-VISIT, le contrat a été octroyé par le bureau responsable du programme US-VISIT.

### **Passeports biométriques**

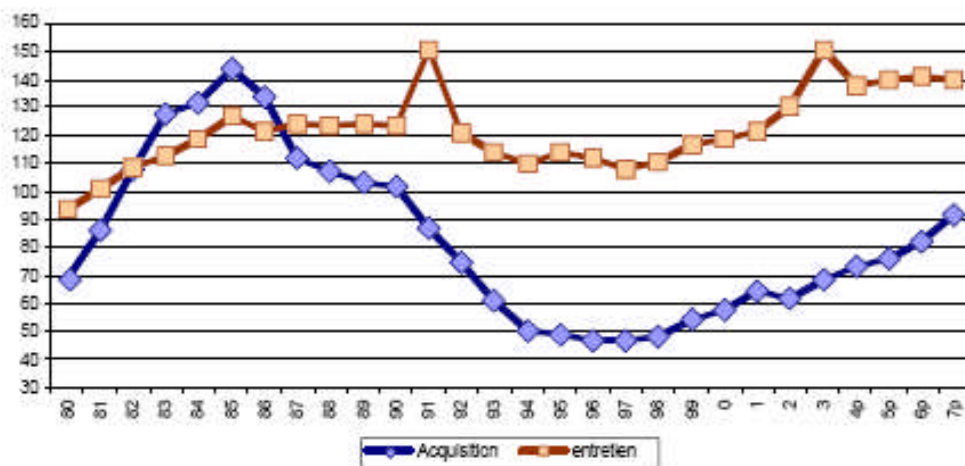
Le DHS a passé une première commande de passeports biométriques à Gemalto, le nouveau numéro un mondial des cartes à puce né du mariage entre les sociétés françaises Gemplus et Axalto, ex-filiale de Schlumberger dans les cartes à microprocesseur. Selon Frédéric Trojani, vice-président du secteur public chez Gemalto, « *à lui seul, le marché américain représente 15 % des commandes mondiales de passeports* » : le Government Printing Office (GPO) a délivré 10 millions de passeports traditionnels l'an dernier. Au total, les États-Unis doivent commander 60 million, soit un marché de l'ordre de 500 millions d'euros. Gemalto devrait partager ce contrat pour les passeports biométriques avec le groupe allemand Infineon.

## ANNEXE IV – L'EFFORT BUDGETAIRE AMERICAIN POUR LA SECURITE

**Graphique 1**  
Le budget en recherche et développement affecté à la défense, 1980-2007, en milliards de dollars US constants de 2002

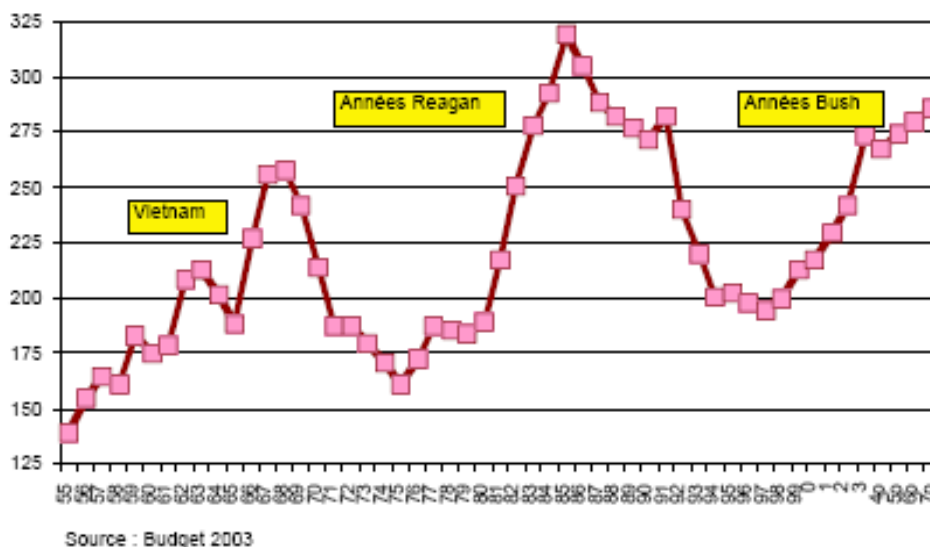


**Graphique 2**  
Évolution des budgets d'acquisition d'armement et d'entretien de l'équipement existant, 1980-2007, en milliards de dollars US constants de 2002

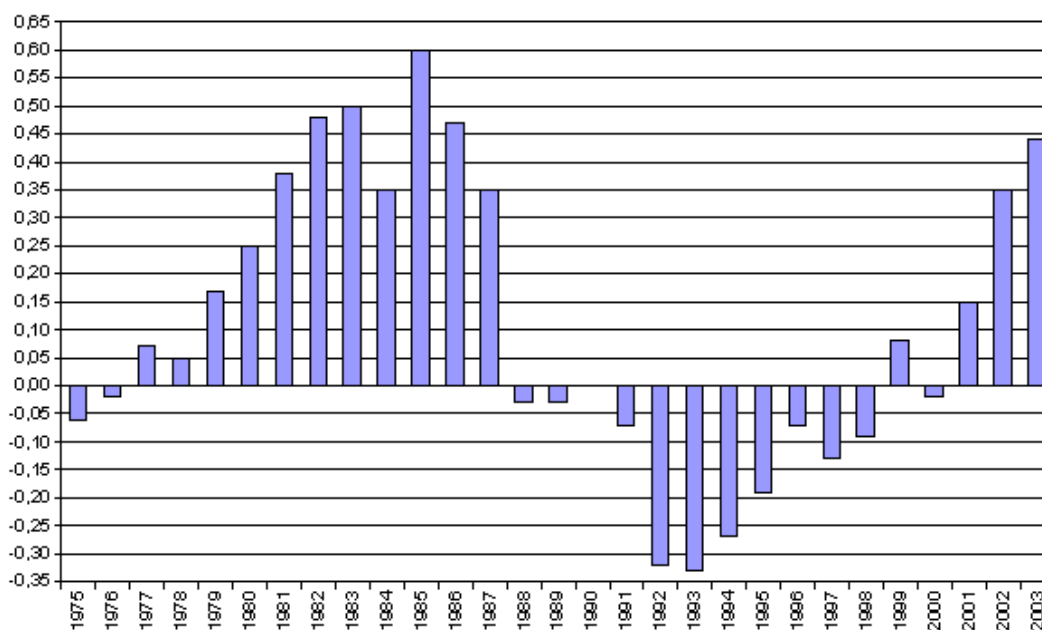


Source : Budget 2003

**Graphique 3**  
**Le cycle combiné des dépenses militaires en acquisition d'armement, entretien d'équipement et en recherche et développement en défense, 1955-2007, en milliards de dollars US constants de 2002**



**Graphique 4 : Contribution des dépenses « National Defense » au PIB (en %).**



Source : Bureau of Economic Analysis ([www.bea.gov](http://www.bea.gov))

**Vice-présidents :**

- Ken Pentimonti, ex-banquier d'investissement de JP MorganChase / ex-principal manager d'Arthur Andersen ; c'est un professionnel de la méthodologie de l'investissement en non coté.
- Nirav Desai, Vice-Président du groupe bancaire d'investissement en technologie Adams, Harkness & Hill ; officier du U.S. Naval Cryptologic Office, rattaché à la National Security Agency ; membre du conseil d'administration de Courion Arxan Technologies, Agion Technologies, Safe View et Royalty Pharma ; il est l'interface entre la communauté américaine du renseignement et les entreprises sous contrôle.

**Composition du comité d'investissement du fond :**

- Dr Alf Andreassen, ancien membre fondateur de AT&T Solutions ; membre du conseil de 7 entreprises de télécoms ; actuellement Technical Advisor for Naval Warfare après un passage en tant que Science Advisor du Président.
- Half Brown, ancien vice-président du groupe d'investissement privé ULLICO, Inc ; précédemment Investment Officer à l'Alternative Investments Management Program.
- Lt general Kenneth Minihan, quatorzième directeur de la National Security Agency / Central Security Service ; chairman et président de la Security Affairs Support Association ; membre de l'Air Force Association et de la National Military Intelligence Association.
- Michael J. Moniz, actuel President and Chief Executive Officer de Circadence Corporation ; expert dans les telecoms.
- James Wolsey, partenaire chez Booz Allen Hamilton ; directeur sortant de la CIA, présent dans l'administration de 14 firmes durant 20 ans ; précédemment Under Secretary of the Navy, membre de la President's Blue Ribbon Commission on Defense Management, de la Commission to Assess the Ballistic Missile Threat to the US.

**L'alliance stratégique de Paladin avec la firme de conseil stratégique Cavitas Group LLC**

Le 9 décembre 2003, la structure globale Paladin Capital Group a signé une alliance stratégique avec une firme de conseil stratégique nommée Cavitas Group LLC, née de la fusion de deux cabinets de conseil :

- Stoneridge Intl, dirigé par l'ancien National Security Advisor de Clinton, Samuel Berger,
- Black Kelly Scrugg & Healley (BKSH) dirigée par le "Leading Republican Strategist", Charles Black.

Dans le cadre de cette alliance, les représentants de chacune des deux sociétés sont entrés dans l'organe de direction de l'autre société. Les deux firmes travaillent dans le même secteur du *Homeland Security*, Paladin investissant et Cavitas conseillant ses clients sur les solutions de financement. Dans cette organisation, le rôle de Paladin est de capter les besoins exprimés et de trouver les solutions financières. Cavitas a le rôle d'entremetteur et coordonne l'action de Paladin avec les intérêts qu'elle entretient avec ses clients, puis gère l'orchestration de l'influence auprès des décideurs politiques sur le lancement d'un programme militaire, d'une campagne de presse, d'un lobbying transatlantique.

## ANNEXE VI – LES *THINK TANKS* IMPLIQUÉS DANS LA HOMELAND SECURITY

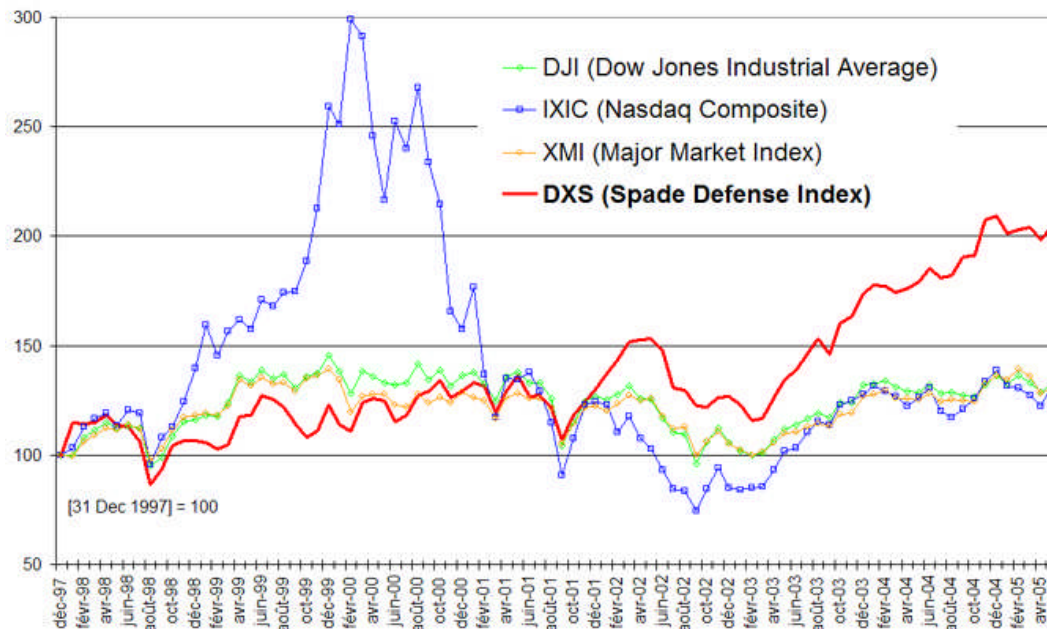
Le site Web du *Homeland Security Institute*, *think tank* créé par le *Département of Homeland Security*, liste une cinquantaine de *think tanks* impliqués dans les travaux de *Homeland Security* :

American Enterprise Institute for Public Policy Research  
American Foreign Policy Council  
Atlantic Council of the United States  
Brookings Institution  
Carnegie Endowment for International Peace  
Cato Institute  
Center for Defense Information  
Center for International Policy  
Center for Strategic and International Studies  
Center for the American Founding  
Century Foundation  
Chemical and Biological Arms Control Institute  
Claremont Institute Ballistic Missile Defense Project  
Columbia International Affairs Online  
Council on Foreign Relations  
Executive Session on Domestic Preparedness  
Federation of American Scientists  
Foreign Policy Association  
Foreign Policy Research Institute  
Frontiers of Freedom  
Henry L. Stimson Center  
Heritage Foundation  
Heritage Foundation Homeland Defense Project  
High Frontier  
Homeland Security Foundation  
Hoover Institution  
Hudson Institute  
Independent Institute  
Institute for Advanced Strategic and Political Studies  
Institute for Foreign Policy Analysis  
Institute for Policy Studies  
Institute for the Advanced Study of Information Warfare

Intellibridge Homeland Security Monitor  
Intelligent Transportation Systems  
International Policy Institute for Counter-Terrorism  
Jewish Institute for National Security Affairs  
Middle East Forum  
National Center for Policy Analysis  
National Center for Public Policy Research: National Defense Center  
National Memorial Institute for the Prevention of Terrorism  
National Military Intelligence Association  
National Security Archive  
National War College  
Nautilus Institute For Security and Sustainability  
Naval Intelligence Professionals  
Progressive Policy Institute: New Democrats Online: National Defense and  
Homeland Security  
Project on Defense Alternatives  
Public Agenda: America's Global Role  
RAND Corporation  
Reason Public Policy Institute  
Research Centers in International Relations on the Web  
The Gilmore Commission (RAND)  
United States Institute of Peace  
World Policy Institute

## ANNEXE VII - L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS FINANCIERS D'ARMEMENT ET DE SÉCURITÉ

Comparaison de l'évolution des indices DXS, DJI, XMI et IXIC,  
du 31 décembre 1997 au 31 mai 2005 (31 décembre 1997 = 100)



Source : L. Mampaey, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, sur la base des données du *New York Stock Exchange*.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES EN ANGLAIS

- AMOS J.A., TAYLOR W.J. Jr., et MAZARR M.J., *American National Security*, Baltimore, London, John Hopkins University Press, 1999.
- CAMPBELL D., *Writing Security : United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Manchester, Manchester University Press, 1992.
- DOBBS M., *Homeland Security, New Challenges for an Old Responsibility*, ANSER Institute for Homeland Security, March, 2001.
- MAY E.R., *National Security in American History*, in ALLISON G., TREVERTON G.F., *Rethinking America's Security*, New-York, London, W.W. Norton Company, 1992, pp. 94-117
- MORGENTHAU H., *Politics Among Nations*, 5th ed., New-York, Knopf, 1973
- PANITCH L., GINDIN S., *Global Capitalism and American Empire*, in PANITCH L., LEYS C. (dir.), *Socialist Register 2004: The New Imperial Challenge*, Londres, Merlin Press, 2003
- TRAGER F.N. et P. KRONENBERG (dir.), *National Security and American Society*, Lawrence, University Press of Kansas, 1973

### ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- ALBAUT Eric, « Fonds d'investissement américains et défense européenne », *Infoguerre.com*, Décembre 2004, Ecole de guerre économique, groupe ELSCA. Consultable sur le site : [http://www.infoguerre.com/fichiers/fonds\\_invest\\_defense\\_europeenne.pdf](http://www.infoguerre.com/fichiers/fonds_invest_defense_europeenne.pdf)
- GOLUB P.S., « Retour à une présidence impériale aux Etats-Unis », *Le Monde Diplomatique*, janvier 2002

### ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

- SINGER P.W., « Corporate Warriors: The Rise of the Privatized Military Industry », *Cornell University Press*, 2003
- SINGER P.W., « Corporate Warriors: The Rise and Ramifications of the Privatized Military Industry », *International Security*, 26, 3, 2001-2002.
- TRAYNOR I., « The Privatization of War », *The Guardian*, 10 décembre 2003.

### RAPPORTS ADMINISTRATIFS

- « Homeland Defense France : rôle des forces armées et des institutions de défense », Fondation pour la Recherche Scientifique, 17 décembre 2003
- « National Response Plan », Homeland Security, December 2004
- « National Strategy for Homeland Security », Office of Homeland Security, July 2002
- « Performance and Accountability Report, Fiscal Year 2005 », Homeland Security

- « Quick Reference Guide for the National Response Plan », Homeland Security, May 22, 2006 II version 4.0
- « Securing Our Homeland », U.S. Department of Homeland Security Strategic Plan, 2004
- « The National Security Strategy for the United States », September 2002

## AUTRES SOURCES

- BEDAR S., *Homeland Security et stratégie capacitaire américaine*, Le Débat Stratégique N°60 - Janvier 2002. Consultable sur le site : <http://www.ehess.fr/cirpes/ds/ds60/home.html> (consultation fév. 2007)
- CEYHAN A., *Sécurité, frontières et surveillance aux Etats-Unis après le 11 septembre 2001*, Cultures & Conflits Hors-thème n°53 1/2004 pp.113-145. Consultable sur le site : <http://www.conflits.org/document1001.html> (consultation fév. 2007)
- LAPOINTE T. et MASSON I., *Les relations entre le « politique » et « l'économique » dans le discours et les pratiques de la « guerre contre le terrorisme »*, Cultures & Conflits n°54 2/2004 pp.81-103. Consultable sur le site : <http://www.conflits.org/document1536.html> (consultation fév. 2007)
- MAMPEY L., *Le canon tonne, le rentier chantonne*. Note d'information du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, G1047, 1<sup>er</sup> juin 2005. Consultable sur le site : <http://www.grip.org/bdg/g1047.html> (consultation fév. 2007)
- *De la défense à la sécurité de l'Amérique du Nord*. Consultable sur le site <http://www.unites.uqam.ca/grri/documents/deladefense.pdf> (consultation fév. 2007)
- *EUROPA - Taxation and Customs Union / Douane et sécurité. Questions de politique générale*. Consultable sur le site : [http://ec.europa.eu/taxation\\_customs/customs/policy\\_issues/customs\\_security/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/taxation_customs/customs/policy_issues/customs_security/index_fr.htm) (consultation fév. 2007)
- *La nouvelle dynamique sécuritaire américaine : la face cachée de la vision hégémonique des Etats-Unis*. Consultable sur le site : <http://www.unites.uqam.ca/grri/documents/dynsec.pdf> (consultation fév. 2007)
- *Le marché de la sécurité intérieure aux Etats-Unis*. Fiche marché de la mission Développement économique, Innovation et Exportation du Québec. Consultable sur le site : [http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/exportation/nav/fiches\\_marches.html?page=detaills.jsp&iddoc=45950](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/exportation/nav/fiches_marches.html?page=detaills.jsp&iddoc=45950) (consultation fév. 2007)
- *Homeland Security, les États-Unis, l'Europe et le reste du monde : nouveaux défis pour les institutions et le secteur privé*. La lettre SENTINEL n° 21, Décembre 2004. Consultable sur le site : [http://www.gcsp.ch/e/publications/Security\\_Challenges/CIP/Academic\\_Papers/Dec04-Narich-LettreSentinel.pdf](http://www.gcsp.ch/e/publications/Security_Challenges/CIP/Academic_Papers/Dec04-Narich-LettreSentinel.pdf) (consultation fév. 2007)
- *Science et sécurité aux Etats-Unis*. Dossier de l'ambassade de France aux Etats-Unis/Mission pour la science et la technologie. Consultable sur le site : <http://www.france-biotech.org> (consultation fév. 2007)

## SITES INTERNETS

- [HTTP://WWW.BEA.GOV](http://www.bea.gov) ..... BUREAU OF ECONOMIC ANALYSIS
- [HTTP://WWW.DHS.GOV/](http://www.dhs.gov/) .....DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY-DHS
- [HTTP://WWW.FEDBIZOPPS.GOV/](http://www.fedbizopps.gov/) ..... FEDBIZOPPS-FEDERAL BUSINESS OPPORTUNITIES
- [HTTP://WWW.FPDC.GOV/FPDC/FPR.HTM](http://www.fpdc.gov/fpdc/fpr.htm) .....FEDERAL PROCUREMENT DATA CENTER

- [HTTP://WWW.HOMELANDSECURITY.ORG/](http://www.homelandsecurity.org/) .....HOMELAND SECURITY INSTITUTE
- [HTTP://WWW.HSIANET.ORG/INDEX.ASP](http://www.hsianet.org/index.asp) .....HOMELAND SECURITY INDUSTRY ASSOCIATION
- [HTTP://WWW.INTELLIGENCEONLINE.FR](http://www.intelligenceonline.fr) ..... INTELLIGENCE ONLINE
- [HTTP://WWW.WHITEHOUSE.GOV/NSC/NSSALL.HTML](http://www.whitehouse.gov/nsc/nssall.html) ..... MAISON BLANCHE
- [HTTP://WWW.CDI.ORG/BUDGET/2004/](http://www.cdi.org/budget/2004/) ..... US BUDGET
- [HTTP://WWW.USCHAMBER.COM/DEFAULT](http://www.uschamber.com/default) ..... U.S. CHAMBER OF COMMERCE
- [HTTP://WWW.SBA.GOV/](http://www.sba.gov/) .....U.S. SMALL BUSINESS ADMINISTRATION
- [HTTP://WWW.MARSHALL.ORG/ARTICLE.PHP?ID=104](http://www.marshall.org/article.php?id=104) .....  
.....MARSHALL INSTITUTE THINK TANKS FOR HOMELAND SECURITY
- [HTTP://NDIA.ORG/](http://ndia.org/) ..... NDIA

### **PERSONNES INTERVIEWEES**

- Ingénieur général de l’armement N. FARGERÉ, Architecte de système de force « Protection et sauvegarde », Délégation Générale pour l’Armement / Direction des Systèmes de forces et des Stratégies technologique, industrielle et de coopération (DGA/D4S/SASF), le 25 octobre 2006.

# TABLE DES MATIERES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>PREMIERE PARTIE : L'EVOLUTION STRATEGIQUE ET LA REFORME ADMINISTRATIVE AMERICAINES AU LENDEMAIN DES ATTENTATS DE 2001 .....</b>                             | <b>2</b>  |
| 1 LA SECURITE : UN CONCEPT GENERIQUE ALLANT DE LA PROTECTION DES FRONTIERES A LA PROJECTION DE PUISSANCE DANS LE MONDE .....                                   | 2         |
| 2 LA NOUVELLE ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA SECURITE.....  | 5         |
| 2.1 <i>Le « Department of Homeland Security »</i> .....  | 5         |
| 2.2 <i>« Homeland Security » et « Homeland Defense »</i> .....   | 6         |
| 2.3 <i>le « Northern Command »</i> .....   | 7         |
| 3 LES NOUVELLES DISPOSITIONS LEGALES EN MATIERE DE SECURITE .....  | 7         |
| 3.1 <i>Le renforcement de la surveillance et de la sécurité aux frontières</i> .....   | 8         |
| 3.2 <i>Le Durcissement DU Buy American Act</i> .....   | 9         |
| 3.3 <i>Le small Business Act</i> .....   | 10        |
| <b>DEUXIEME PARTIE : LE MARCHE ECONOMIQUE DE LA SECURITE.....</b>  | <b>11</b> |
| 1 L'EFFORT BUDGETAIRE AMERICAIN .....  | 11        |
| 2 LE MARCHE DE LA SECURITE A L'EXTERIEUR DES ETATS-UNIS .....  | 12        |
| 3 LE MARCHE DE LA SECURITE INTERIEURE AUX ETATS-UNIS .....   | 13        |
| 3.1 <i>Tendances</i> .....   | 13        |
| 3.2 <i>Analyse</i> .....   | 14        |
| 3.3 <i>Sur le front des entreprises</i> .....  | 16        |
| 3.4 <i>L'action du DHS</i> .....   | 16        |
| 4 LA DIMENSION ECONOMIQUE DU CONTROLE AUX FRONTIERES .....   | 17        |
| 5 L'EFFORT AMERICAIN DE R&D EN MATIERE DE SECURITE.....  | 18        |
| 5.1 <i>Un effort orchestré au plan fédéral</i> .....   | 18        |
| 5.2 <i>Thématiques de recherche liées à la sécurité</i> .....  | 19        |
| 5.3 <i>Des méthodes de travail d'une grande efficacité</i> .....   | 21        |
| <b>TROISIEME PARTIE : L'INTEGRATION DU POLITIQUE ET DE L'ECONOMIQUE DANS LA STRATEGIE DE PUISSANCE ET DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE AMERICAINE.....</b> | <b>23</b> |
| 1 LA NOUVELLE DOCTRINE DE SECURITE AMERICAINE : ENTRE LIBERTE, DEMOCRATIE ET LIBRE ENTREPRISE.....   | 23        |
| 2 LA STRATEGIE ECONOMIQUE DE LA RECONSTRUCTION EN IRAK.....  | 25        |
| 3 LE FONCTIONNEMENT INTEGRE DES SPHERES POLITIQUES ET ECONOMIQUES .....  | 27        |
| 3.1 <i>Les industriels de la défense comme policymakers</i> .....  | 28        |
| 3.2 <i>Les fonds d'investissement</i> .....  | 28        |
| 3.3 <i>Les Think tanks</i> .....   | 29        |
| 4 UNE STRATEGIE ECONOMIQUE SOUTENUE PAR LES MARCHES FINANCIERS .....   | 30        |
| <b>CONCLUSION.....</b>   | <b>32</b> |

## Annexes

|   |           |
|---|-----------|
| <b>ANNEXE I – LE DEPARTEMENT OF HOMELAND SECURITY .....</b>                               | <b>34</b> |
| <b>ANNEXE II – LA BASE LEGALE DE LA HOMELAND SECURITY .....</b>                           | <b>35</b> |
| <b>ANNEXE III – LES MARCHES D'ACQUISITION DE TECHNOLOGIES DE SURVEILLANCE DU DHS.....</b> | <b>36</b> |
| <b>ANNEXE IV – L'EFFORT BUDGETAIRE AMERICAIN POUR LA SECURITE .....</b>                   | <b>37</b> |

|  |    |
|--|----|
| <b>ANNEXE V – LE PALADIN <i>HOMELAND SECURITY FUND</i></b> .....                           | 39 |
| <b>ANNEXE VI – LES <i>THINK TANKS</i> IMPLIQUES DANS LA <i>HOMELAND SECURITY</i></b> ..... | 40 |
| <b>ANNEXE VII - L'EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS D'ARMEMENT ET DE SECURITE...</b>        | 42 |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....   | 43 |